

LE PROGRES DU SAGUENAY

ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INCORPORÉ.—PROPRIÉTAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

CIRCULATION : 4,400

REDIGÉ EN COLLABORATION.

A nos concitoyens de la Baie des Ha! Ha!

Grâce à l'hospitalité que vous bien m'accorder M. le Directeur du "Progrès", j'ai le plaisir de causer quelques instants avec vous d'un sujet qui m'est cher.

Pour commencer, rappelons un fait: c'est le réveil national et catholique qui se manifeste actuellement en notre pays, et auquel vous avez voulu contribuer, il n'y a pas très longtemps, en secondant admirablement la propagande d'une mutuelle franco-catholique dans le but d'enrayer l'expansion des sociétés neutres.

C'était manifester d'excellentes dispositions: docilité aux directions de l'Eglise, sens patriotique et social.

L'élan que prend l'industrie, est été, à la Baie des Ha! Ha! ne vous fournit-il point une nouvelle occasion de faire de l'action sociale catholique?

Nous le croyons.

Vous connaissez cette œuvre fondée chez nous par l'Eglise au bénéfice d'une classe importante dans la société: la classe ouvrière. Vous savez que l'Eglise toujours en pour cette classe des attentions toutes particulières. Elle s'est toujours occupée de la unir. Dans les temps modernes, elle a revêtu pour eux, en toute occasion, le droit de s'associer pour améliorer leur sort, et n'a cessé de leur rappeler le grand devoir de l'union entre eux.

Eh bien le moment n'est-il pas venu, pour vous, de favoriser cette œuvre?

Ne perdons pas ceci de vue: c'est que l'union s'impose aujourd'hui aux travailleurs. Si les ouvriers refusent d'adhérer à l'union catholique quand l'occasion leur en est offerte, ils subissent les unions neutres, qui essaient de s'introduire partout, soit par la ruse soit par la violence. Dès qu'elles se jugent en force, elles baissent le masque, sèment le trouble, chassent sans pitié nos ouvriers pour les remplacer par des étrangers dont le recrutement très souvent rapporte un pourcentage aux chefs de la bande.

Entre l'union catholique et l'union neutre, il semble que nos catholiques ne peuvent point hésiter à faire leur choix. L'Eglise exhorte les catholiques à favoriser les associations catholiques et à s'abstenir d'adhérer aux œuvres qui s'appuient sur la neutralité. D'ailleurs, prétendre rester neutre dans l'exercice d'une partie de son activité, c'est renier Dieu dans la mesure où l'on rejette sa domination. C'est méconnaître sa loi, la religion qu'il a établie; c'est tenter de régner en dehors de la seule morale qui soit reconnue efficace, les graves questions de justice et de charité que l'on retrouve en toute difficulté ouvrière. C'est donc se vouer à l'inconscience, à l'impudence. L'Eglise le répète à qui veut l'entendre: seule l'action qu'elle inspire et vivifie peut conduire à la solution complète du problème ouvrier.

Un ouvrier catholique ne peut donc point, ne doit point entrer dans ces associations neutres, s'il veut être docile à la voix de l'Eglise et s'il comprend bien tous ses intérêts.

Mais comme l'union s'impose, qu'il favorise l'union ouvrière catholique partout où il a l'avantage de la rencontrer.

C'est dans cet esprit catholique et social que la F. O. M. N. entre en scène à la Baie des Ha! Ha! C'est pour exécuter les desirs de l'Ordinaire du diocèse qui désignent dans la circulaire du 19 mars 1912: "Nous désirons que l'exécution de ce programme de la Fédération Ouvrière de Chicoutimi soit reprise et poussée avec vigueur dans tous les centres ouvriers présents et futurs de ce diocèse".

Les autorités de la F. O. M. N. ont donc décidé de faire appel à la population de la Baie des Ha! Ha! Elle réclame votre concours à une œuvre créée chez nous, une œuvre catholique, une œuvre nécessaire, et vouée au bien-être de la classe ouvrière.

Encouragez et par votre bon travail au profit des œuvres franco-catholiques, et par le bienveillant accueil que vous leur avez déjà fait, les officiers de la Fédération Ouvrière adresse leur appel à toutes les classes: aux hommes de profession, aux financiers, aux marchands comme aux ouvriers. Les diverses classes de la société ont, en effet, des devoirs mutuels. Les états de service de la classe ouvrière sont connus; il n'est point besoin de les énumérer. En retour, les membres des classes dirigeantes devraient saisir toute occasion qui leur est offerte de favoriser par la parole, les bons conseils et par tous les moyens en leur pouvoir l'éducation syndicale de notre population ouvrière et de mettre leur influence au crédit d'une œuvre créée pour la classe qui supporte une partie si pénible du travail dans la société. Sans compter que la classe dirigeante y trouve son profit: si une classe est bien organisée, florissante, l'ensemble de la société en bénéficie.

La F. O. M. N. fait appel à la classe ouvrière qu'elle veut faire profiter de la force, de l'expérience et de l'influence qu'elle a déjà acquises. Son but, à la Baie des Ha! Ha! est, en vous groupant dans une union catholique, de vous protéger chez vous, d'assurer du travail à chacun selon ses aptitudes et capacités, avant d'aller embaucher au dehors. Son but, c'est de prendre la place, avant tout autre société, pour épargner à vos épaules le joug de l'Internationale; c'est de vous éviter les méconnaissances d'un trop grand nombre de compatriotes de Jonquières de et Kénogami, qui n'ayant pas voulu comprendre à temps la nécessité de l'union entre catholiques, gémissent dans l'oppression et travaillent le dimanche plus que jamais. Ici, la Fédération salue avec admiration le vaillant groupe qui maintient héroïquement l'unionisme catholique dans ces deux localités, et, avec reconnaissance, les personnes de toutes les classes dont l'influence a toujours secondé son travailleur ce même territoire.

La F. O. M. N. a fait ses preuves. Son œuvre est connue, louée dans toute notre province.

Vous savez, concitoyens de la Baie des Ha! Ha! dans quel but elle se présente chez vous, ce qu'elle y entend faire.

En somme, elle demande à des Canadiens-français catholiques leur concours à une œuvre "du pays" en même temps que "de l'Eglise".

Un officier de la F. O. M. N.

En causant d'agriculture

LE CADRE IDEAL...REFLEXIONS.

Réunis pour deviser du problème agricole, les membres de l'A. C. J. C. et leurs distingués collaborateurs, venaient réellement chez eux en venant au collège de Saint-Hyacinthe. C'est ce que soulignait fort à propos le Supérieur, Monsieur le chanoine Decelles, dès le soir d'ouverture. "Chaque fois, s'est-il écrié, que l'A. C. J. C. vient en un collège, elle vient à son foyer; mais, au collège de Saint-Hyacinthe, situé au centre du beau jardin agricole que domine le fertile mont Saint-Hilaire, notre jeunesse est tout à fait chez elle pour parler d'agriculture."

Puis, le distingué Supérieur rappela aux congressistes que, comme dans la plupart des cas, l'œuvre du collège de Saint-Hyacinthe, est née et est restée fille de la terre: elle fut fondée, elle est soutenue par le même clergé dont les conseils et les encouragements ont formé nos plus belles générations de cultivateurs; sa clientèle d'élèves se recrute encore, pour la majeure partie, parmi les fils de la terre.

Le fait est que l'aspect souriant de la région maskoutaine; la présence de nombreux prêtres au congrès, l'intérêt qu'ils manifestaient et la part entendue qu'ils prenaient aux délibérations; la large et cordiale

hospitalité du collège de Saint-Hyacinthe, confirmaient singulièrement les éloquentes paroles de Monsieur le chanoine Decelles.

On se sentait là vraiment à l'aise pour traiter de la grande question à l'ordre du jour.

Nous aimons aussi faire remarquer les relations saluaires qui se font plus prochaines, avec le besoin des circonstances, entre nos collèges classiques et la "grande amie" que l'on menace de délaisser. Il serait désirable que l'on remarquât ce fait, et qu'en en tînt compte, lorsque la tentation vient de reporter sur ces institutions la responsabilité de la désertion de la terre. Créés principalement pour fournir des ouvriers à la moisson des âmes, et, pourtant, pour refaire les cadres de la classe dirigeante catholique, nos collèges classiques ne peuvent pas nuire à la terre. Leur action n'a donc pas pu être directement néfaste, et nous ne pouvons pas leur faire porter une responsabilité qui revient plutôt au manque de discernement, à l'entêtement, à l'ambition mal placée de certains parents. Malgré ce que veulent penser ceux qui omettent de faire une distinction entre l'action qui est CAUSE à proprement parler, et celle qui n'est qu'UN OCCASION, nos collèges poursuivent leur œuvre éducative en endossant et en favorisant tous les mouvements entrepris dans le but de relever la mentalité agricole de nos populations.

Nous sommes heureux de leur en manifester toute notre reconnaissance.

A Saint-Hyacinthe, ces réflexions nous venaient naturellement à l'esprit, et ce sentiment, au cœur, en voyant un groupe choisi de prêtres éducateurs mettre le prestige de leur florissante institution au profit de la cause de l'agriculture.

AU PREMIER "HABITANT."

Parler de la réhabilitation de la profession agricole, cela devient banal, si l'on nous permet d'employer cette expression pour désigner un aussi noble objet.

Tout le monde en est.

Proféré sans interruption, depuis quelques années, par toutes les bouches, autorisées, l'éloge de l'agriculture plane sur notre terre, comme un immense refrain de réhabilitation, doux, pénétrant, réparateur. La profession agricole est l'élément fondamental de la prospérité d'un pays, et nous étions en voie de l'oublier: voilà deux vérités dont l'évidence subjugue bien des esprits, supérieurs et pratiques, au contact d'une expérience récente.

Il faut réhabiliter la terre.

Tout naturellement, en voulant donner à cette admiration renouvelée une forme concrète, on a pensé à glorifier le premier "HABITANT" du pays, en élevant, au cœur même de la province, un monument à Louis Hébert.

Pensée féconde! Lorsque nos jeunes gens demanderont: Qu'a fait ce Louis Hébert pour mériter un monument? et qu'on leur répondra: "Il a, le premier défriché, labouré et ensemené le sol de notre pays. Il est le père de la noble génération de nos "habitants." Professionnel à l'aise, il a compris que le Canada devait être avant tout un pays agricole et n'a pas cru déroger en ajoutant le titre de laboureur à celui d'apothicaire qu'il détenait déjà. Aujourd'hui, des centaines et des centaines de descendants du premier "habitant", répandus par toute la province, font l'honneur de la profession agricole: quel leçon ce sera pour eux.

De quel effet ne seront point ces paroles sur l'esprit et le cœur de nos jeunes que diverses influences sollicitent à méconnaître et à désertir la terre? Eh! on dresse des monuments aux cultivateurs, en plein Québec, à côté des bronzes et du granit qui chantent nos gloires religieuses, civiles et militaires!

C'est la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui a pris l'initiative de l'érection de ce monument. En janvier 1914, elle a lancé un appel au peuple.

Certainement, cet appel sera entendu. Tous nos cultivateurs, tous sans exception, devraient se faire un point d'honneur de contribuer à cette œuvre vraiment patriotique et nationale. Il s'agit de glorifier le travail rude mais consolant, mais patriarcal de la terre. Il va sans dire que toutes les classes de notre société peuvent et doivent faire leur part: ce serait une admirable manière de reconnaître ce qu'ils doivent à l'agriculture et de manifester à la profession fondamentale, la profession agricole, l'estime qu'elles ont pour elle.

On peut s'adresser à M. P.-H. Bédard, M. D., 236, rue Saint-Jean, Québec.

POUR LES CULTIVATEURS REPOSE

AU CULTIVATEUR DE S. AMBROISE

Cher confrère,

Votre lettre ouverte du 11 juin dernier, parue dans le "Progrès" du 22, a eu l'avantage d'attirer notre attention.

Nous y répondons avec plaisir, sachant rendre service à un citoyen aussi recommandable par sa prudence que par sa bonne volonté à bien diriger son exploitation.

Il est hors de doute que le blé et le seigle d'automne sont épuisants de leur nature. Cela ne doit pas nous décourager d'en semer, mais dans de bonnes conditions, sans quoi il y a longtemps que les cultivateurs sérieux y auraient renoncé partout, dans les vieux pays comme dans les jeunes. Sachons donc tourner la difficulté.

D'où vient qu'au témoignage des anciens de votre paroisse le trèfle et le mil ne viennent que peu ou point sur une terre ayant produit blé et seigle d'automne?

La raison probable est celle-ci: "On a semé blé et seigle sur un sol déjà fatigué, appauvri par une absence trop prolongée de fumure copieuse, ainsi que par une succession de récoltes insuffisamment variées." En cela une terre ressemble à un cheval épuisé par un long et pénible trajet effectué presque sans nourriture ni repos. Si le maître exige un suprême effort de la pauvre bête, sans la faire auparavant, elle pourra donner un dernier coup de collier sous la menace du fouet, puis elle s'abattra tout de bon; il faudra la soigner afin qu'elle ne périsse radicalement.

Pour éviter ce surmenage ou à l'épuisement de la terre, l'entretenir en bon état de rendement, nous conseillons l'assolement d'au moins cinq ans pour les terres fortes, à fonds riches; et l'assolement de sept ans, pour les terres de consistance moyenne ou sablonneuses, parce qu'elles s'épuisent plus facilement que les premières. Ne doit-on pas proportionner la fatigue d'un travail aux forces du tempérament de chacun?

ASSOLEMENT DE 5 ANS POUR TERRES FORTES ET RICHES:

1ère année: Plantes sarclées sur défoncement; fumure pleine (2 charrettes à l'arpent).

2ème année: Orge, ou avoine et pois mélangés, avec trèfle et mil.

3ème année: Fourrage.

4ème année: Prairie-pâturage, rompu en août.

5ème année: Blé ou seigle d'automne, (avec addition de 1-2 fumure, engrais bien décomposé, si l'on sème blé pur.)

Puis l'on recommence la rotation par le défoncement en octobre. La sole des plantes sarclées peut être répartie entre patates, tabac, blé d'Inde, choux de siam, navets, carottes fourragères, fèves, etc.

ASSOLEMENT DE SEPT ANS POUR TERRES FRANCHES OU SABLONNEUSES:

1ère année: Comme ci-dessus: plantes sarclées sur défoncement et fumure pleine.

2ème année: Avoine et pois mélangés, avec trèfle et mil.

3ème année: Trèfle et mil fourrage.

4ème année: Prairie, pâturage.

5ème année: Pâturage à rompre au mois d'août.

6ème année: Blé ou seigle d'automne ou de printemps: le blé pur en terre franche; le seigle en terre légère; ajouter 1-2 fumure pour le blé, engrais bien pourri.

CONTROLE DES VACHES LAITIÈRES EN 1914 LE MOINE SOMNICIDE

NOUS LISONS DANS LE RAPPORT DU COMMISSAIRE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE CE QUI SUIT:

CONTROLE DES VACHES LAITIÈRES ET CENTRES DE CONTROLES LAITIERS.

Les travaux du contrôle des vaches laitières se sont poursuivis à peu près sur les mêmes bases cette année que par les années passées.

Le nombre des cultivateurs qui tiennent des registres de nourriture a beaucoup augmenté. Il faut beaucoup de temps et beaucoup d'attention pour déterminer exactement la quantité d'aliments que consomme un troupeau, mais les résultats en valent bien la peine et nos contrôleurs encouragent autant que possible ce contrôle de l'alimentation. Ce rapport doit nécessairement contenir un grand nombre de chiffres mais nous avons disposé ces chiffres sous forme de tableaux et d'une manière aussi concise que possible.

TABLEAU 1.—Nombre total de troupeaux, de vaches et d'épreuves au Babcock faites par les provinces en 1914.

Province	Troupeaux	Vaches	Epreuves
Ontario	798	8,681	57,239
Québec	642	6,158	38,569
Nouveau-Brunswick	218	1,613	10,306
Nouvelle-Ecosse	269	1,649	10,608
Île du Prince-Edouard	141	858	5,073
Saskatchewan	41	157	1,339
Totaux	2,109	19,156	123,134

Cette année comme par les années passées, un très grand nombre de cultivateurs n'ont pas contrôlé la production pendant toute la saison. En pesant le lait pendant trois ou quatre mois, on se fait sans doute une idée de la quantité de lait donné par les vaches, mais le seul moyen de connaître exactement cette quantité est de contrôler la production pendant toute la période de lactation. Il y a eu cette année 399 troupeaux, comprenant 4,695 vaches, et pour lesquels les relevés de production fournis ne couvrent qu'une partie de la période de lactation.

TABLEAU 2.—Troupeaux, vaches et rendements moyens pour la période entière de lactation, par province.

	Nombre de troupeaux	Nombre de vaches	Production moyenne		
			Lait	Epreuve	Gras
			Liv.	%	Liv.
Ontario	719	7,425	5,692	3	6 200 1
Québec	524	267	5,626	3	9 171 2
Nouveau-Brunswick	146	1,087	4,376	4	0 176 8
Nouvelle-Ecosse	199	960	4,537	4	1 188 5
Île du Prince-Edouard	117	623	5,605	3	7 207 3
Saskatchewan	30	151	5,399	3	7 202 6
Totaux	1,712	14,861			

† Pesées seulement.

Cette année, le nombre de troupeaux contrôlés pendant toute la période de lactation, accuse une augmentation de 626 sur le chiffre de 1913; le nombre de vaches est de 4,776. La quantité moyenne de livres de lait et de gras est un peu plus faible qu'en 1913. Le pourcentage de gras dans le lait est de 39 plus élevé.

Si le commissaire est satisfait de ces résultats, il n'est pas difficile. Moi, je le trouve décourageant. Comment voici des années qu'on s'efforce par tous les moyens possibles d'amener les cultivateurs à se rendre compte du rendement de leurs vaches et il n'y a en encore que 2,109 dans tout le Canada! C'est 100,000 qu'il aurait fallu. Dans le district Chicoutimi-Saguenay il n'y a eu que 19 troupeaux soumis au contrôle et c'est au centre de contrôle de Métabetchouan. La production moyenne a été de 4,327 livres de lait par vache et le pourcentage de gras a été de 4 pour cent. Le district de Saint-Hyacinthe qui est grand comme la main a fourni 61 troupeaux comprenant 670 vaches. La moyenne de production par vache a été de 5,557 livres de lait à 3.8 pour cent de gras. C'est beaucoup mieux qu'à Métabetchouan. Si j'examine la production de quelques uns des meilleurs troupeaux contrôlés je ne vois rien pour notre région. J'y vois par exemple, qu'à Listowel, Ont., 2 troupeaux ont donné en moyenne 11,400 livres de lait par vache; qu'à Ingersoll, Ont., deux troupeaux comprenant 34 vaches ont donné une moyenne de plus de 10,500 livres de lait par vache; qu'à Saint-Hyacinthe un troupeau de 11 vaches a donné une moyenne de 9,170 livres de lait par vache. Voilà des troupeaux qui paient. N'allons pas croire que les possesseurs de ces troupeaux sont arrivés à ces résultats du premier coup. Non, ils les ont faits ces troupeaux-là. C'est par le contrôle du rendement qu'ils se sont rendus compte qu'ils se sont débarrassés de mauvaises vaches et les ont remplacées par des bonnes.

Et nous, que faisons-nous dans la région Chicoutimi-Lac St-Jean?

Nous nous croisons les bras.

Ne sommes nous pas assez riches pour payer pension à au moins la moitié de nos troupeaux? Le contrôle des vaches laitières c'est bon pour ceux qui sont pauvres et qui veulent améliorer leur situation. Mais quand à nous, nous n'avons pas besoin de cela!

LE CULTIVATEUR.

7ème année: Sarrasin en terre légère; orge en terre franche. Pour donner un conseil éclairé touchant la division et l'étendue des cultures soumises à l'assolement régulier de 5 ou de 7 ans, il nous faudrait bien connaître votre terre, savoir de combien d'arpents vous disposez en terre forte, franche ou légère, ou bien si vous ne disposez que d'une ou deux qualités et lesquelles.

Supposons que vous avez 60 arpents en culture, dont 20 en terre forte et 40 en terre légère ou de consistance moyenne.

Nous vous conseillerions de soumettre les 20 arpents à fonds riches, à l'assolement quinquennal, à raison de 4 arpents chaque sole, soit 4x5-20. Les autres 40 arpents seraient soumis à l'assolement septennal, à raison de 8 à 9 arpents chaque sole. Donc, c'est affaire d'étude sur les lieux, pour chaque habitant.

En dehors des accidents climatiques que Dieu seul gouverne, il est certain que le plein rendement des récoltes repose sur le principe de l'alternance des cultures, sur celui de la restitution des richesses fertilisantes au moyen des engrais, et sur le travail soigné quand on donne les façons culturales: labours, hersages, roulages et binages, selon le cas.

Ces conditions observées, Dieu bénissant vos travaux, vous avez droit à d'excellents résultats. Essayez!

NOTE.—En principe, il est reconnu que le trèfle ne réussit bien qu'en revenant sur la même terre tous les 7 ou 8 ans.

Vauvert, le 13 juillet 1916.

F. Jacques STACKLER.

Un pèlerin que nous aimons à citer en ces derniers temps, Louis Veuillet, pèlerinait à la "Part-Dieu".

La "Part-Dieu" est un couvent de Chartreux où vous qui lisez cette histoire pouvez aller chercher un avant-goût de résurrection, dans un site délicieux, en chantant les louanges de Dieu jour et nuit.

Mais si vous préférez votre bon lit à la matte du Chartreux, écoutez au moins une histoire d'un des moines de la "Part-Dieu", racontée par notre pèlerin.

Il passe en revue les grands hommes qui ont eu assez de génie pour se faire moine et chartreux.

Plusieurs, dit-il, méprisant stoïquement leur intelligence, ou craignant de succomber à cette vanité que donnent les œuvres de l'esprit, ont préféré le travail manuel, qui repose l'âme sans la soustraire au cours de ses saintes méditations. Mais dans ces humbles occupations, plusieurs encore ont déployé un génie véritable et que les hommes auraient applaudi, et voici comment il dépeint le moine Somnicide.

Il y a peu de temps vivait à la Part-Dieu un Père que le plus invincible penchant au sommeil contrariait étrangement. Avec la meilleure volonté du monde, il ne pouvait s'éveiller à onze heures pour chanter matines. Or la nature, qui l'avait fait si dormeur l'avait fait aussi très bon mécanicien sans études, sans notion aucune de mathématiques; à force de réflexion et de travail, il avait fabriqué une horloge parfaite. Il ajouta d'abord à la sonnerie, en forme de réveille-matin, un rude carillon qui fut insuffisant, et bientôt, aux angles et au milieu du petit chapiteau qui couronnait le cadran, un merle, un coq et un tambour. A l'heure dite, tout cela faisait tapage. Pendant quelques nuits les choses allèrent bien.

Mais au bout d'un certain temps, quand venait onze heures le carillon carillonnait, le merle sifflait, le coq chantait, et le moine ronflait. Un autre se serait découragé; le Père, invoquant son génie, machina bien vite un serpent qui, placé sous sa tête, venait toujours, à onze heures, lui siffler dans l'oreille: "Il est temps, levez-vous!" Le serpent fut plus habile que le merle, le coq, le tambour et le carillon, lesquels n'en faisaient pas moins d'ailleurs un petit tintamarre supplémentaire. C'était merveille, et le Chartreux ne manquait jamais de se réveiller. Hélas! au milieu de sa joie il fit une triste découverte. Il ne s'était cru que dormeur, il se reconnut paresseux. Tout éveillé qu'il était, il hésitait à quitter sa dure couchette; il perdait bien une minute à savourer la douceur de se sentir au lit, refermant un œil et jouant à dormir. Cela demandait réforme. Le religieux se sentait coupable et le mécanicien se trouvait humilié; le diable avait trop l'air de narguer l'un et l'autre, il fallait reprendre le dessus. Aussitôt une lourde planche est disposée au-dessus du lit, de telle sorte qu'elle tombe rudement sur les pieds du paresseux, dix secondes après l'avertissement caractéristique du serpent. Plus d'une fois le pauvre Père se rendit au chœur tout boiteux et meurtri. Eh bien! le croirait-on? Soit que le serpent eut perdu son fausset, que la planche avec le temps fût devenue moins pesante, le vieillard plus dormeur; soit que ses jambes fussent endurcies, ou qu'il eut pris la criminelle habitude de les retirer avant que le châiment tombât, il ne tarda pas à sentir la nécessité d'une autre invention, et tous les soirs avant de se coucher, il se lia au bras, une forte corde qui, à l'heure fatale, se tend sans crier gare et le jette en bas du lit. Il en était là. Dieu sait quels nouveaux projets somnolents il roulait dans sa tête, lorsqu'il se sentit endormir pour toujours. Endormir, oh! non; le fervent chrétien n'en jugea pas de la sorte, et malgré son petit péché de paresse, plein de confiance en celui qui pardonne: "Ah! s'écria-t-il, je m'éveille enfin." Ce fut son dernier mot.

MERCI

Nos remerciements à tous les journaux qui ont bien voulu saluer avec une sympathie tout honorable pour nous, le trente-et unième anniversaire de notre journal, à l'"Action Catholique", au "Devoir", au "Droit" à l'"Événement" au "Franc-Parleur".

Lisez le "Progrès du Saguenay"

POUR LES CULTIVATEURS

Agriculture dans la Province de Québec

Par H. NAGANT, directeur du journal d'Agriculture

La province de Québec couvre une superficie de 703,663 milles carrés, ou 450,337,762 acres, y compris le Nouveau-Québec (autrefois territoire de l'Un-gava) dont l'annexion (1912) a eu pour effet de doubler sa superficie. C'est la plus grande et la plus intéressante province du Dominion.

D'après le recensement de 1911, sa population rurale est de 1,032,618 âmes et sa population urbaine de 970,034 âmes, soit en tout 2,002,712. Les Canadiens-Français sont au nombre de 1,605,339, soit 80.14 p. c. de la population totale.

Les terres occupées couvrent une superficie de 15,576,809 acres dont 8,147,633 acres sont améliorées (terres arabes).

Les terres occupées comprennent 5,204,874 acres de forêts, 560,369 acres de marécages, 5,399,223 acres de grande culture, 63,216 acres de légumes et 36,730 acres en vergers, pépinières, petits fruits, etc.

L'ensemble des forêts couvre 130,000,000 acres.

Il y a encore de grandes régions à coloniser.

NOTES AGRICOLES HISTORIQUES: Samuel de Champlain, qui venait de fonder la ville de Québec (en 1608), avait foi en l'avenir agricole du Canada.

"Ce sera", disait-il, "un pays de labourage et de pâturage; avant tout, il faut y conduire des labourers."

Dès 1613, il écrit: "Pour éviter les inconvénients qu'il y a eu les années précédentes en faisant trop tard le soin pour le bétail, j'en ai fait la récolte au Cap Tourmente dès le mois d'août."

Du bétail fut importé dans le pays dès les premiers jours de la colonie. En 1626, Champlain établit une ferme au pied du Cap Tourmente pour le bétail qu'il envoyait de Québec.

LE PREMIER COLON CULTIVATEUR: Mais le premier colon cultivateur qui vécût des produits du sol fut Louis Hébert, un apothicaire de Paris, qui débarqua à Québec en 1617, avec sa femme et ses enfants, et se mit à défricher et à cultiver le sol occupé actuellement par l'emplacement de la cathédrale de Québec, du séminaire et de cette partie de la Haute-Ville qui s'étend de la rue Ste-Famille à l'Hôtel-Dieu; au temps de Champlain cette partie de la ville était désignée sous le nom de "labourage d'Hébert." Sans autre instrument que sa bêche, il tourna et retourna cette terre jusqu'à ce qu'elle fut prête à recevoir la semence. Il y jeta les grains et graines de France, y planta des pommiers et des rosiers et vit enfin se pencher, au souffle de la brise, les épis dorés, les fleurs et les fruits de la patrie de là-bas. Le troisième centenaire de l'arrivée de Louis Hébert sera célébré à Québec en 1917, et à cette occasion, il s'est fondé un comité de citoyens pour ériger un monument commémoratif au premier cultivateur de la colonie.

Le second pionnier en agriculture fut Guillaume Couillard, le gendre d'Hébert, qui est mentionné par Champlain comme possédant en 1629 sept ou huit arpents de terre ensemencés.

Après lui, vint Abraham Martin, qui a aussi cultivé pour vivre, entre 1643 et 1646, la terre connue ensuite sous le nom de Plaines d'Abraham et qui est devenue en 1759 le champ de bataille des armées de Wolfe et de Montcalm.

Un autre pionnier des premiers jours de la colonie, Robert Giffard, s'occupait aussi d'agriculture et il paraît qu'il avait de grosses récoltes de blé, de pois et de blé d'Inde. Voilà pour le district de Québec.

Dans la région de Trois-Rivières, ce fut Pierre Boucher qui encouragea l'agriculture comme seigneur et comme cultivateur. Il dit que toutes les récoltes viennent bien et trouve dans les jardins presque tous les légumes et beaucoup de fleurs connues en Europe.

A Montréal, Pierre Gadois prit possession en 1643 de la terre sur laquelle le marché Ste-Anne est maintenant situé et devint un des premiers habitants cultivateurs. Citons également, parmi les premiers défricheurs, les noms de Maisonneuve, Simon Richomme, Blaise Guillet, Léonard Lucail, François Godé. Le sang de ces premiers pionniers de l'agriculture coule encore dans les veines d'un grand nombre de familles canadiennes qui sont fières de pouvoir le réclamer comme ancêtres.

La terre produisait bien: "Dieu a tellement béni les labours", écrivait la Rév. Mère de l'Incarnation, supérieure des Ursulines de Québec, en 1659, "que la terre donne des blés très bons et en assez grande quantité pour nourrir ses habitants. L'air y est plus chaud à présent que la terre est plus découverte et moins ombragée de ces grandes forêts qui la rendaient si froide."

ORGANISATION AGRICOLE: L'organisation agricole de la province couvre trois périodes de développement.

SEIGNEURIES: Jusqu'en 1626, il n'y avait aucun système régulier de colonisation dans la Nouvelle-France, et celui établi à cette date était basé sur ce qu'on appelle la tenure seigneuriale semblable à celle prévalant sous la Vieille France, mais modifiée d'après les circonstances; 250 seigneuries furent établies sous le régime français, et quatre nouvelles sous le régime anglais. Ce système seigneurial qui dura jusqu'en 1854, facilita l'organisation et le développement de la population rurale dont il assura la stabilité et favorisa le groupement en paroisses. Au moins 47 paroisses s'établirent entre la fondation de la colonie et l'an 1700. Actuellement, 275 familles sont connues comme vivant encore sur les terres occupées par leurs ancêtres avant 1700, témoins vivants, à travers de 5 à 10 générations, de l'énergie des premiers pionniers qui s'attachèrent fermement au sol qu'ils avaient défriché.

COLONISATION DES CANTONS DE L'EST: Tandis que les habitants canadiens-français s'étaient établis sur les deux rives du St-Laurent, la région située plus au sud, et désignée actuellement sous le nom des cantons de l'Est, commença vers la fin du 18ème siècle à être colonisée par des cultivateurs ou colons de langue anglaise. Commencée en 1774, cette colonisation prit quelque développement entre 1781 et 1799 et augmenta vigoureusement de 1800 à 1817, lorsque l'élément français des seigneuries vint s'établir aux côtés des familles anglaises fondatrices des "Townships." En 1875 les Canadiens-français se trouvaient déjà en nombre considérable dans 36 des cantons anglais.

COLONISATION CONTEMPORAINE: Un troisième mouvement de colonisation, parti des vieux établissements vers le milieu du 19ème siècle, fit ouvrir à l'agriculture quelques districts nouveaux. C'est ainsi que se fondèrent les premiers établissements du lac St-Jean et Chicoutimi en 1840, du lac Témiscamingue en 1850, de la vallée Mistapédia en 1870 et du lac Nominigou en 1880.

INTRODUCTION D'ANIMAUX DOMESTIQUES: Le premier bétail importé par Champlain en 1608 venait très probablement de la Normandie. Le bétail canadien-français qui pait maintenant dans les pâturages de la province de Québec descend des animaux amenés par Champlain. Boucher dit:

"C'est en 1603, que les bœufs, porcs, moutons, chiens, chats, poules, dindes et pigeons ont été apportés de France."

Le premier cheval amené à Québec, en 1647, fut présenté au gouverneur, M. de Montmagny. Il y eut des importations en 1665, 1667 et 1670 de chevaux envoyés par le roi de France Louis XIV, et qui furent confiés aux soins des habitants, à certaines conditions.

Le cheval canadien du 17ème siècle acquit une grande réputation pendant un siècle et demi et fut considéré comme le meilleur cheval du Canada, ce qui fut cause de sa disparition, car tous les meilleurs étalons de la race furent achetés par les Américains et il n'en resta qu'un petit nombre qui ont permis de reconstituer à peu près la race, grâce au travail persévérant d'agronomes dévoués et de la société des éleveurs de la province.

IMPORTATIONS PLUS RECENTES: La vraie race de bétail Canadien a son "herd-book" depuis 1886. Aujourd'hui Québec compte en outre huit autres races de bétail. Les Ayshires et les Shorthorns vinrent en 1830, les Galloways et Herefords en 1850, les Jerseys en 1855, les Guernseys et Polled Angus en 1878, et les Holsteins en 1881.

Pour les chevaux, à part la race Canadienne, le Clydesdale a été introduit en 1840, le Percheron en 1865, le Suffolk en 1868, le Shire en 1883, l'Anglais en 1884.

Jusqu'à il y a une quarantaine d'années, le cultivateur de Québec ne gardait jamais assez de bétail en proportion de la terre cultivée; mais, par contre, l'élevage du cheval était si exagéré que l'intendant Raudot en 1709 avait dû lancer une ordonnance pour diminuer le nombre de chevaux et encourager la production du bétail.

NOS INFIRMIERES A LA GUERRE

L'INLASSABLE DEVOUEMENT DE deux des nôtres, MILES JALBERT ET PERRON.

Un jeune soldat, revenu du front, nous parle avec enthousiasme du travail admirable accompli par nos gardes-malades canadiennes-françaises, dans les hôpitaux où sont transportés les soldats blessés sur les champs de bataille, et, en particulier, de Mile Alexina Jalbert et Mile Marie Perron, toutes deux graduées de l'hôpital Notre-Dame, de Montréal.

Ces deux infirmières, dès le début de la guerre, n'hésitèrent pas à offrir leurs services à la patrie et à prendre place parmi celles qui traversèrent les mers pour aller au secours de nos soldats blessés.

Miles Jalbert et Perron, par leur dévouement inlassable, ont su gagner l'estime de tous.

Parlant de Mile Jalbert, le jeune soldat en question, dit qu'ayant reçu des blessures qui mettaient sa vie en danger, il fut conduit dans un hôpital, et ajouta que c'est grâce aux soins et au dévouement de cette garde-malade qu'il doit sa vie.

Mile Jalbert traversa une première fois l'Océan pour assister à l'ordination du R. P. Jalbert, son frère, au collège canadien à Rome. Elle profita de ce voyage pour visiter les principaux hôpitaux d'Europe. Comme la guerre éclata à son retour au pays, elle s'embarqua de nouveau pour l'Europe, pour aller soigner nos blessés.

Mile Jalbert est la sœur du R. P. Jalbert, vicaire de la paroisse Sainte-Hélène; du frère frère Mathias-Uriel, des frères de la Doctrine Chrétienne; de la révé. sœur Saint-Jean-Baptiste, hospitalière à l'hôpital de Chicoutimi; de M. H. Henri Jalbert, industriel et directeur de la chambre de commerce, de Chicoutimi; de MM. Thomas, Eugène et Théophile Jalbert, du même endroit. Elle a aussi un frère, lieutenant au 67ème; et est la nièce de M. François Michaud, maître de poste de Saint-Pacôme.

Mile Perron est la fille de M. Georges Perron, entrepreneur bien connu de Saint-Jérôme, lac Saint-Jean et est la sœur de M. Euclide Perron, ingénieur civil, de la même place.

La Presse, 17 juillet 1916.

Cà et là

Sans doute l'Angleterre connaît son heure d'angoisse; le PARABOMBE qui mettra les gens à l'abri des attaques des zeppelins n'est pas encore inventé. Mais, en Angleterre, il y a tout de même des consolations. On écrivait sensé peut-être à la question bilingue sans exciter une meute de requête du sang de ceux qui aboyent derrière les colonnes du "News", de "l'Orange Sentinel", etc.

Quand on songe que cela se passe en Angleterre et que le ciel déjà lourd ne s'écroule point, on se surprend à chanter:

C'est là que je voudrais vivre...

Où c'est là.

Sir Francis W. Grey vient de traiter de la difficulté scolaire ontarienne dans le "Month" (no 621), revue mensuelle des Jésuites.

Il affirme, dit la "Fortnightly Review", que la minorité franco-catholique lutte contre le régime vexatoire (system of compulsion) machiné par la majorité anglo-protestante, pour la bonne raison que les catholiques canadiens-français aiment leur langue maternelle et reconnaissent que les attaques dirigées contre elle menacent réellement la foi de leurs enfants.

"La campagne contre la langue française en Ontario, est d'inspiration anti-catholique, précise et délibérée" (inspired by a definite, deliberate, anti-catholic animus).

Puis, Sir F. Grey aborde l'attitude des anglais catholiques ontariens. Nous citons la revue américaine: How the majority, or at least a minority, of english-speaking catholics of the province, (mostly, if not exclusively, Irish), come to be on the side of "anglicizers", of the implacable enemies of catholic education, is a question he Sir Grey, does not attempt to answer.

L'écrivain anglais, à distance, n'ose pas résoudre la question. Nous le comprenons sans peine. Pour nous qui sommes sur les lieux, comme pour lui, la guerre que nous font les catholiques anglais de l'Ontario, "constitue un mystère de l'inconscience humaine" pour ne pas dire plus... "to put it mildly".

La division que sème cette question scolaire, cela ne fait aucun doute pour Sir F. Grey, est grandement préjudiciable à l'Eglise en Ontario et dans le Canada entier.

Et l'issue? "Les Canadiens-français d'Ontario, se demande l'auteur, vont-ils pouvoir jouir des mêmes droits et privilèges, garantis par une même législation impériale, que la minorité anglaise de Québec, ou bien, vont-ils en être privés avec l'approbation, la connivence et le concours de leurs coreligionnaires de langue anglaise?"

Voilà bien la vraie question. Avec la revue de M. Preuss, nous sommes vraiment réconfortés ("It is refreshing") de trouver autant de clairvoyance et d'équité, sur cette question, dans une feuille anglaise.

Voici, maintenant, la conclusion de l'auteur: "Si la loyauté séculaire ("age-long loyalty") des Canadiens-français, constatée une fois de plus dans la crise actuelle, mérite quelque considération; si le principe des "petites nationalités", à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Empire, couvre autre chose qu'une vaine rhétorique, certainement, le problème scolaire ontarien doit avoir, après la guerre, et il l'aura, une solution qui satisfasse nos aspirations comme catholiques, comme anglais, impérialistes au seul vrai sens du mot; et comme hommes d'état capables de soutenir un titre aussi honorable."

Ne chicanons point à propos de l'expression "after the war." Le "Month" a bien exposé le problème et ses conséquences et ses inévitables. Il nous rend justice. Sachons-en gré à Sir F. W. Grey.

Mais, si le "Month" paraissait à Toronto, grand Dieu! quel bal ménerait le "News".

PATRIOTE.

UN CURE ENRAGE

Le Bulletin de l'Immaculée-Conception

Vous leur en voulez donc bien, Monsieur le curé?

—A qui, Jos?

—Allons, allons, Monsieur le curé, ne faites pas l'ignorant. Aux hôtels, donc! Car vous ne me feriez pas croire que vous les chérissiez bien gros. On va jusqu'à dire, qu'en parlant d'eux, vous devenez enragé. Pourtant vous n'êtes pas méchant, et eux sont bons garçons. Tenez, c'est ma conviction, ils ne feraient pas de mal à une puce.

Possible, mais s'ils ne font pas de mal aux puciers, ils en font à mes paroissiens, et cela me suffit: car je ne suis pas chargé de défendre les puciers, mais de vous protéger, vous, mes chers amis. Et je le ferai, car je n'ai pas d'intérêt à flatter, moi, ne vivant ni au poste de conseiller municipal, ni à celui de député.

—Vous êtes sévère, Monsieur le curé.

Sévère, non! Mais toi, tu es aveugle.

On m'a pourtant dit, que j'avais bon œil... faut voir ça, Monsieur le curé. Expliquez-vous, peut-être avez-vous raison?

Jos, connais-tu dans la paroisse des jeunes gens que tu ne voudrais jamais pour gendre? ... examine-les bien: "ce sont des buveurs". Or, comment cela est-il arrivé? L'occasion fait le larron, l'hôtel fait le buveur.

Connais-tu des femmes malheureuses en ménage? Regarde le mari, ou le grand garçon. Il y a un buveur quelque part. Comment est-ce arrivé? L'occasion fait le larron... l'hôtel fait le buveur.

Connais-tu des familles, autrefois à l'aise, et qui aujourd'hui vendent, et quittent la paroisse pour cacher leur honte? Comment cela est-il arrivé? Cherche le buveur... L'occasion fait le larron, l'hôtel fait le buveur.

Connais-tu dans la paroisse, des hommes bâtis comme des géants, et que la maladie a foudroyés en quelques jours? Connais-tu des enfants malingres, rachitiques, quand les parents sont vigoureux? ... Cherche presque toujours tu trouveras la boisson. Comment est-elle entrée? L'occasion fait le larron... l'hôtel fait le buveur.

Et je pourrais continuer encore; mais il y en a assez pour te faire réfléchir.

Or, Jos, si je ne luttais pas pour empêcher tous ces malheurs, je manquerais à mon devoir... comme y manquent ceux qui encouragent par leur vote l'établissement d'hôtels inutiles, et ceux qui se croisent les bras et se taisent.

—Quoi, Monsieur le curé, ça nous regarde donc ces affaires-là?

—Oui, Jos, et je te le prouverai plus tard. En attendant, tu peux comprendre que j'ai raison d'être enragé contre les hôtels, et que vous devriez bien m'aider à culbutter les licences, au lieu de me critiquer.

—On y viendra peut-être bien, Monsieur le curé.

EN ACHETANT DE LA LEVURE EXIGE CE PAQUET



REFUSEZ LES SUBSTITUTS



Les Cerises Mûres

ET

Lantic

Sugar

(Sucre Lantic)

font des Conserves

exquises et économiques.

Commandez "LANTIC SUGAR" par le nom, en

paquets d'origine.

Cartons de 2 et 5 lbs.

Sacs de 10 et 20 lbs.

ETIQUETTES A CONSERVES GRATUITES—

Envoyez une marque de commerce—la

boîte rouge—pour avoir un livre de 54

étiquettes imprimées et données.

Atlantic Sugar Refineries, Ltd.

Edifice "Power", Montréal. 40 F

La protection des forêts au Canada

D'après des rapports parus dans la presse, la Suède se propose d'arrêter les exportations de la pâte à papier à la Grande-Bretagne. Naturellement le Canada sera appelé à remplacer cet approvisionnement menacé. (A suivre galilé 21)

La Commission de la Conservation vient de publier un rapport sur la "Protection des Forêts au Canada, 1913-1914", qui est d'un intérêt tout particulier sous ce rapport. Il contient beaucoup de renseignements sur le travail des Services Forestiers du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux chargés du soin des forêts.

L'idée de la protection des forêts contre les incendies commence à se répandre dans le public. On reconnaît que si le Canada veut continuer à mériter le titre de pays producteur de bois, il devra veiller à la conservation de ses ressources en ce produit naturel. Le rapport traite longuement de la protection des terres forestières le long de l'emplacement des voies ferrées. Grâce à la coopération, on a réussi à réduire grandement les pertes causées par les feux dont les chemins de fer sont responsables. Le Dr C.-D. Howe et M. J.-H. White, ont fait des études spéciales des forêts de la Colombie-Britannique et de celles des Terres Pé-dérales, et les ont décrites dans leurs rapports. Le Dr C.-D. Howe a aussi étudié la situation des forêts du bassin du Trent, dans l'Ontario, township de Burleigh et de Methuen. Cette région offre un intérêt particulier et important, elle ne renferme que peu de terres agricoles, mais elle a été souvent dévastée par les incendies et il n'y reste plus que peu de bois marchand. On a recommandé de la confier au Service Forestier du Dominion, pour ce qui concerne sa protection contre les incendies et son reboisement.

Le département des terres de la Couronne rapporte que les feux de forêts ont dévasté environ 13,000 acres de bois pendant l'année 1915. Une grande partie de cette étendue ne contenait pas de bois marchand, de sorte que les pertes totales dues aux incendies ne s'élevaient qu'à \$15,000. Un seul incendie dans le voisinage de la ligne du chemin de fer Intercolonial a causé presque tout ce dommage.

Le système de protection contre l'incendie en Nouvelle-Ecosse est l'un des plus efficaces du Canada. Une des dispositions importantes de la loi stipule que personne ne devra allumer un feu, en vue de faire un défriche-

ment, ou d'autres travaux de cette nature, ni mettre en opération des machines portatives sur une distance de 990 pieds d'un bois, entre le 15 avril et le 1er décembre, sans avoir au préalable obtenu une permission par écrit du garde-forestier en chef ou de son adjoint. Une telle permission est accordée, lorsque le garde forestier pense que le travail peut être entrepris sans danger.

—(La Semaine Commerciale).

Pour les cultivateurs

COMMENT IL FAUT TRAITER ET ALIMENTER LES VEAUX

Dès la naissance du veau, optez entre ces deux méthodes. Allaitement par la mère, ou allaitement artificiel soit au sein, soit au biberon. En effet, si vous choisissez la seconde, il est nécessaire de transporter de suite le nouveau-né loin de sa mère pour couper court aux instincts maternels de celle-ci. Autrement, vous courez le risque qu'elle ne se laisse pas traire facilement et qu'elle retienne son lait, voulant le réserver à son veau. Par conséquent, ne lui laissez pas sentir et lécher comme il convient, au contraire. Ce sera le rôle du vacher de bien le sécher d'abord avec un bouchon de paille, puis avec un linge.

Lorsqu'il s'agit d'enlever le veau, soit pour le destiner à la reproduction, soit pour en faire un bœuf, la méthode de l'allaitement maternel est incontestablement la meilleure. C'est d'ailleurs la loi naturelle. Quels que soient les soins qu'on apporte dans la pratique de l'allaitement artificiel, obtient-on (ce qui est presque impossible) la même température constante qu'à la tétée dans le pis, ne donne-t-on au veau que celui de sa mère, entretient-on les réceptifs ou les biberons dans un état méticuleux de propreté, les conditions sont différentes. Lorsque le veau tette, le lait pénètre dans son organisme directement avec le minimum de risque de contamination extérieure; il ne peut l'absorber gloutonnement puis-que le débit oblige de se livrer à un certain travail pour le faire venir; enfin on sait (ce qui n'est pas sans importance pour la digestion) que le lait est notablement plus riche en matière grasse à la fin de la tétée qu'au commencement.

Si, en outre, le jeune animal vit en liberté au pâturage avec sa mère, il a la facilité de venir têter chaque fois qu'il en sent le besoin, et la fréquence de repas modérés lui en assure une bonne et complète digestion, que facilite encore l'exercice qu'il prend à son gré. Ce sont des conditions autrement favorables pour le développement des muscles que celles qui résultent du régime de la stabulation permanente. Aussi l'éleveur a-t-il tout intérêt à faire naître les veaux d'élevage à l'époque où leurs mères peuvent être mises au pâturage.

Votre veau bien séché par le lècheage maternel, que vous avez encouragé en saupoudrant son corps avec de la farine ou avec du sel, dès que la mère s'est relevée, aidez-le, s'il a besoin, à se tenir lui-même sur ses jambes encore tremblantes, et dirigez sa bouche vers la mamelle. Il sait bien vite prendre les trayons pour absorber le premier lait au colostrum dont les propriétés laxatives, lui sont nécessaires pendant les premiers jours de son existence.

Après le mot "pareil", on ne met jamais "comme", on met l'un ou l'autre. Ainsi l'on dit: "Il est pareil à moi" ou "il est comme moi". Pareil est le synonyme de semblable et l'on ne peut pas dire non plus, n'est-ce pas? "semblable comme".

LE BIENFAIT D'UNE PHYSIQUE SAINE

N'a pas Eu une Heure de Maladie, depuis qu'il a Pris "FRUIT-A-TIVES".



MR. MARRIOTT

73 Ave. Lees, Ottawa, Ont.

9 août 1915.

"Je erois de mon devoir de vous dire ce que "Fruit-a-tives" a opéré en moi. Il y a trois ans, je devais éprouver me faisant grandement souffrir. J'entendis parler de "Fruit-a-tives", et je résolus d'en faire l'essai. Le résultat a été surprenant. Voilà trois ans et demi que j'en prends, et je ne voudrais pour rien au monde cesser de les prendre. Je n'ai pas eu une heure de maladie depuis que j'ai commencé à prendre "Fruit-a-tives".

WALTER J. MARRIOTT.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur Zehantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyés franco de port, sur réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

DIVERS

M. Odilon Piché, de Pont-Rouge, employé de la maison Ege, Julien & Cie, et Mile Bernadette Piché de St-Basile sont en promenade à Chicoutimi, pour une quinzaine, chez leur frère M. J.-M. Piché, payeur à la Banque Nationale.

QUESTION ET REPONSE

Qu'y a-t-il eu à Chicoutimi, tout le temps de la retraite?

Des vues animées.

—Que dites-vous de cela?

—Peu de chose. Les exploiters de cinémas se disent inspirés par les meilleurs vues, animés par les plus droites intentions.

—Alors, Chicoutimi ne manque de rien?

—De rien du tout.

LE TOUT-CHICOUTIMI

Qu'est-ce que cela?

C'est Chicoutimi non seulement avec son majestueux Saguenay, ses incomparables couchers de soleil, sa grande rue en macadam, ses bateaux de la C. S. L. quand il y en a et sa malingre station du C. N. R. mais c'est, aussi, Chicoutimi avec ses VUES ANIMÉES, son théâtre et les fort inconvenantes chansons qui en spicient les entr'actes.

—Par ce dernier caractère, ça se rapproche du Tout-Paris.

C'est ça, le Tout-Chicoutimi, Monsieur.

A LA GUERRE

Le lieutenant Maréchal, aviateur français, vient de traverser l'Allemagne en aéroplane. Parti le 20 juin, à 9.30 hrs du soir, il atterrissait, le lendemain matin, à Chelm, Pologne, après une envolée ininterrompue de 807 milles.

Le lieutenant n'était plus qu'à 62 milles des lignes russes mais dut s'arrêter pour réparations à sa machine. C'est du moment où il s'apprêtait à repartir que les Autrichiens le firent prisonnier... pour lui, c'est le cas de le dire, en territoire ennemi.

Les Russes remportent des succès vers Riga. Ils auraient percé les lignes allemandes en quelques endroits, gagné la bataille pour la possession de la passe Koronowo, dans les Carpates.

Verdun devient plus tranquille. Les Allemands se tournent du côté du front anglais.

Les Français attaquent violemment en Picardie et reprennent, petit à petit, autour de Verdun, le terrain gagné par les Allemands au prix de si grands sacrifices.

Les Anglais continuent de lutter avec acharnement sur la ligne Thiepval-Guillémont. Le village de Pozieres chargé plusieurs fois de maîtres. Il semble cependant que les Anglais le possèdent en grande partie. Ils ont avancé du côté de Guillemont.

En somme, bien que la ruée soit ralentie sur plusieurs points, les Allemands exécutent avec ensemble leurs plans.

En Asie-Mineure, le grand Duc Alexis poursuit sa marche victorieuse.

Tablettes Chamberlain

Courrier de la région

A LA BAIE ST-PAUL

MARIAGES
Mardi le 11 du courant, M. Léandre Ménard, fils de M. Didyme Ménard, unissait sa destinée à celle de Mlle Marie Fortin, fille de M. Zamilde Fortin.

Le même jour était célébré dans l'église de cette paroisse le mariage de M. Joseph Labbé, fils de M. François Labbé et de D. Angéline Simard, avec Mlle Alice Fortin, fille de M. Zamilde Fortin et de Mélanie Simard.

SEPTUAGÈRE
Vendredi dernier, le 7 courant, s'élevait en cette paroisse Dame Mathilda Fortin épouse de M. Adolphe Simard, à l'âge de soixante et un ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

NAISSANCES

DESBENS.—11 juillet, Marie-Rose-Alma-Lucie, fille de Joseph Desbès et de Marie-Louise Tremblay. Parrain et marraine: Edouard Gaudreault et Rose-Alba Tremblay.

PILOTE.—11 juillet, Marie-Lydia-Thérèse, fille de Donat Pilote et de Alice Dufour. Parrain et marraine: Amédée Ménard et Lydia Côté.

BRADETTE.—13 juillet, Marie-Juliette-Patrice, fille de Augustin Bradette et de Elise Bradette. Parrain et marraine: Joseph Lawrence et Corinne Dufour.

Monsieur Hippolyte Simard est décédé à la résidence de son fils, monsieur Joseph Simard, marchand de la Baie St-Paul, le 17 courant à l'âge de 91 ans.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, le 21 juillet. Une nombreuse suite accompagnait la dépouille mortelle à l'église paroissiale où un magnifique service a été chanté.

Nous offrons à la famille Simard nos sincères sympathies.

Le thermomètre a marqué 99 degrés à l'ombre ce matin à la Baie St-Paul. Il y a longtemps qu'il n'a pas fait si chaud.

Mademoiselle Marie-Paul Côté est de retour de l'Ecole Normale Classico-ménagère de St-Paul.

Mademoiselle Côté nous revient avec un diplôme modèle, un diplôme d'enseignement ménager, et un Lauréat en musique de Dominion College.

Nous félicitons Mademoiselle Côté d'avoir obtenu ces trois belles récompenses qui lui font honneur à elle et au couvent qu'elle vient de quitter.

A Petite Rivière St-François

NAISSANCES

BOUCHARD.—13 juin, Louis-Philippe fils de Amable Bouchard et de Marie Bouchard. Parrain et marraine: Thomas Bouchard oncle de l'enfant, et Marie Tremblay.

BOUDRAULT.—25 juin, Henri-Paul fils de Charles Boudrault et de Maria Lavoie. Parrain et marraine: Rémi Lavoie, oncle de l'enfant et M. Anne Lavoie, cousine de l'enfant.

SIMARD.—6 juillet, Joseph-Charles-Gabriel, fils de Charles Simard et de Mathilda Lavoie. Parrain et marraine: l'abbé J. Racine, oncle de l'enfant, et Virginie Simard, tante de l'enfant.

MARIAGE

Le 4 juillet, M. Elai Bluteau conduisait à l'autel Mlle Elhosa Tremblay. MM. Jacob Bluteau et Onésime Tremblay, servaient de témoins aux nouveaux époux.

SEPTUAGÈRE

Le 6 juillet, s'élevait en cette paroisse Arthémias Tremblay, épouse de feu Philibert Lavoie, à l'âge de 63 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu samedi matin à 7 heures.

DE RETOUR

M. et Mme David Bouchard, sont de retour d'un voyage à St-Cœur de Marie, Lac St-Jean, où ils étaient allés assister aux funérailles de leur frère, M. Isaac Bouchard.

FÊTE-DIEU

La solennité de la fête du Très Saint-Sacrement a été célébrée avec pompe. M. le Curé assisté de MM. J. Racine et J.-M. Bouchard, ecclésiastiques a officié à la grand-messe et a présidé à la procession du T. S. Sacrement qui a notre grand regret n'a pu avoir lieu en dehors, vu la mauvaise température.

DIVERS

M. Aldée Lavoie, a pris possession de sa nouvelle résidence depuis quelques jours.

PECHE

M. l'abbé J.-M. Bouchard, eccl., Michel Bouchard et Aldée Lavoie partiront demain pour un voyage de pêche et seront de retour à la fin de la semaine.

ABSENT

M. le Curé sera absent à la fin de la semaine prochaine pour les quarante heures de l'île-aux-Coudres.

A L'ANSE ST-JEAN

VA ET VIEN

Lundi le 10 juillet a eu lieu en cette paroisse le mariage de M. Orlas Tremblay, de St-Alexis avec Mlle Mida Bouchard, fille de M. Thomas Bouchard, cultivateur.

Le même jour a eu lieu aussi le mariage de M. Théophile Houde, cultivateur avec Mlle Anne Gagné, fille de François Gagné, les heureux époux après un somptueux dîner chez l'ami ont pris le train pour St-Jean.

Le 13 courant nous avons eu une magnifique conférence donnée par M. Fortier, aviculteur. Une grande foule de vieux et de jeunes s'y était rendue, puis nos jeunes cultivateurs ont profité de cette conférence.

Vu les beaux temps que nous avons depuis un mois plusieurs étrangers sont en promenade dans notre paroisse, c'est juste que nous ayons notre part de gaieté dans ces beaux jours d'été.

LES FOINS

Plusieurs de nos cultivateurs ont commencé à faire leur foin, qui sont assez abondants cette année.

EN VILLAGIATURE

MM. Allard, frères de M. le Curé, sont en promenade au presbytère. Ces messieurs se sont fait construire un joli cottage pour passer l'été parmi nous.

EN PROMENADE

M. Théophile Martel, de la paroisse de la Baie des Mille Vaches est en visite à l'Anse St-Jean, chez ses parents, ainsi que Mme Guillaume Tremblay du même endroit.

VOTRE TERRE EST-ELLE CALCAIRE, SABLONNEUSE, ARGILEUSE OU VEGETALE.

Le cours agricole que nous commencerons à publier dans notre numéro de juillet vous donnera des conseils très pratiques à ce sujet. Si vous n'êtes pas encore abonné faites-le de suite.

25c. par année ou \$1.00 pour 5 ans.

Le Bulletin de la Ferme.

IL EST ENCORE TEMPS.

de nous envoyer votre 25c. pour 1 an ou \$1.00 pour 5 ans et ne pas manquer la série du cours agricole que nous commencerons à publier dans notre numéro de juillet. Faites votre envoi de suite.

DECES

Le 25 courant est décédé à l'âge de 71 ans et 6 mois. M. Léandre, cultivateur.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 27. L'église était remplie, comme en un jour de dimanche. C'était un homme très estimé et un ancien cultivateur, et un des premiers de notre paroisse. Il laisse pour pleurer sa perte, une épouse et plusieurs enfants. A la famille affligée nous offrons nos condoléances.

MARIAGE

Le 17 courant a eu lieu le mariage de M. Ulysse Bergeron avec Mademoiselle Marie-Louise Lavoie. Ils s'en vont partir en voyage de noces.

VA ET VIEN

Notre vieil ami le capitaine M. Ernest Boudreau vient de nous quitter avec sa famille pour aller résider à Chicoutimi. Malheureusement il a eu le malheur d'abandonner son bateau pendant le voyage et de perdre une partie de son ménage ce qui représente, pour lui, une perte assez considérable.

M. Edouard Harvey, Marchand et Janvier Martel, forgeron, ont eu l'heureuse chance de faire une bonne pêche le jour de la Saint-Pierre, ils ont réussi à capturer 20 lbs de belles truites au Lac Rond.

A STE-ANNE

M. et Mme Louis Hudon ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né le 21 juillet. Il a porté au baptême le nom de Louis Robert-Jean-Marie. M. et Mme Phylippe Gauthier grands parents de l'enfant en ont été le parrain et la marraine.

RETRAITE

La retraite que préchent les R. R. P. P. Barolet et Dumont, Rédemptoristes, s'est ouverte mercredi soir.

MALADIES

La chaleur qu'il fait actuellement est fatale à plusieurs enfants. Quelques-uns ont déjà succombé.

DISGRACE

Il semble qu'un règlement municipal défendait les baignades dans un certain rayon de notre quai. Voilà que la mode revient, cependant, d'aller prendre ses ébats autour de l'embarcadere public, et même d'utiliser les bateaux pour "planter la cheville". C'est on ne peut plus disgracieux.

Si ce règlement municipal dont nous parlions est périmé, qu'on le renouvelle et le fasse observer.

Nous attirons là-dessus l'attention des autorités civiles.

A ST-HONORE

CONFLAGRATION EVITEE
Jeudi dernier après-midi, un fort vent sud-ouest a poussé les feux d'artifice jusqu'au milieu de notre village. Pendant quelques heures ce fut une lutte acharnée pour préserver les habitations; à plus d'un endroit, le feu n'était séparé des maisons que par le chemin.

Mais aide-toi, le ciel t'aidera. Nous ne voulions point brûler. Les enfants priaient, les hommes luttèrent avec difficulté. Dans cette fumée épaisse et acre que produisit le feu de s'avance, on entendait les appels surgir, les ordres se croiser les paroles d'espoir rencontrer les exclamations découragées. Sans y voir goutte, on luttait; plusieurs voitures transportaient l'eau, qu'il fallut bientôt aller chercher à la rivière; des escouades de pompiers improvisés se multipliaient sur tous les points de l'espace incendié avec un courage inlassable. Enfin, un peu après quatre heures la fumée était moins dense, on put constater que les ravages étaient arrêtés. Le vent que les ravages étaient arrêtés. Le vent

sembla se calmer, et l'on put mesurer le travail accompli par l'élément dévastateur. Pas une seule maison n'avait été endommagée. Après la Providence, notre village peut remercier tous ceux qui se sont dévoués à combattre le feu. Tous les courriers travaillant à la construction de l'église, une quarantaine environ, nous ont été d'un très grand secours.

Notre village a connu là un terrible danger.

DECES

Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de Madame Mériad Pelletier, de notre paroisse.

Elle est décédée samedi matin, après une longue et cruelle maladie.

Nos condoléances à la famille.

A HEBERTVILLE

EN VOYAGE

M. et Mme Joseph Dufour, d'Hebertville, ainsi que leur fille adoptive sont partis pour un voyage d'une quinzaine de jours à la Malbaie et Chicoutimi. Ils seront les hôtes de M. et Mme Joseph Saulnier de la Malbaie et M. et Mme Thomas Abel de Chicoutimi.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC
District de Chicoutimi
No 4352

Louis Jean, cultivateur, de Chicoutimi, demandeur

VS

Johnny Barrette, cultivateur, ci-devant de Chicoutimi et maintenant de Newport, dans l'Etat de Vermont, l'un des Etats-Unis d'Amérique, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Chicoutimi, 21 juillet 1916.

F.-X. GOSSELIN, P.C.S.

2 fois

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC
Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

A MISTASSINI

MARIAGE
Lundi, le 17 juillet, avait lieu dans l'église de Mistassini, le mariage de M. Léonidas Lapointe et de Mlle Imelda Tremblay, institutrice. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Adj. Tremblay, curé d'Abnabel. Les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces pour Ottawa.

Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC
District de Chicoutimi
No 4352

Louis Jean, cultivateur, de Chicoutimi, demandeur

VS

Johnny Barrette, cultivateur, ci-devant de Chicoutimi et maintenant de Newport, dans l'Etat de Vermont, l'un des Etats-Unis d'Amérique, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Chicoutimi, 21 juillet 1916.

F.-X. GOSSELIN, P.C.S.

2 fois

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC
Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

1 fois 27 juillet.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Onésime Tremblay, Greffier de la ville de Chicoutimi, ai préparé suivant la loi la liste des Electeurs Municipaux de la Ville de Chicoutimi, et cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné sous mon sceau, à Chicoutimi, ce vingt-sixième jour de juillet 1916.

Onésime TREMBLAY, Greffier.

COURRIER de la REGION

A METABETCHOUAN

MARIAGE
Lundi 17 juillet, a été célébré le mariage de M. Achille Ménard avec Ernestine Hamel.

NAISSANCE
Le 11 juillet a été baptisée Marie-Julia Bertrande Paquette, enfant de M. et Mme Fidele Dallaire, Parrain et M. Michel Plourde et Mlle Marie-Julia Hudon.

VAET VIENT
Mlle L. Tardif, modiste chez Côté & Tremblay est partie cette semaine, pour passer ses vacances chez ses parents. Mlle J. Hudon, modiste, chez Perron & Tremblay & Cie partira à la fin de juillet.

Les Quarantes Heures de notre paroisse ont eu cette semaine.

A CHAMBORD

DECES
Le 23 courant est décédée Madame Adèle Papillon, née Emma Baitte, l'âge de 49 ans. Le service a eu lieu lundi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

TA ET VIENT
Sa Grandeur Monseigneur Labrecque, évêque de Chicoutimi, était au presbytère lundi soir.

Le Dr E. Lamy et Madame Lamy sont revenus d'un voyage à Québec et Yamachiche.

M. Henri et Edouard Melançon étaient en visite chez leur beau-frère M. J.-A. Fontaine, la semaine dernière.

M. et Mme J.-B. Hudon, de St-Jérôme, et Mlle Boulianne de Normand, étaient de passage à Chambord, les enfants de Madame Thos Boivin.

M. l'abbé Eug. Grenon, vicaire à la Malbaie, était au presbytère samedi dernier.

A LA MALBAIE

NAISSANCES
EMOND. — Marie-Lucie-Thérèse, enfant de Pierre Emond et de Anthea Rhéaume. Parrain et marraine: Geo. Emond et Lucie Thibault.

HARVEY. Marie-Annette-Dia a enfant de François Harvey et de Corinne Lavoie. Parrain et marraine: Alphons Maltais et Blanche Harvey.

LAPOINTE. — 5 juillet, Jean-Joseph Albert, enfant de Gonzague Lapointe et de Marie-Louise McNicoll. Parrain Philippe Lapointe et Mlle McNicoll.

TREMBLAY. — 6 juillet, Marie-Olivia-Laurette, enfant de Joseph Tremblay et de Louise Bergeron. Parrain et marraine: Oliva Tremblay et Emile Couturier.

SEPTUAGÈRE
Le 6 juillet, service et sépulture de la vénérable Larouche, épouse de Thomas Tremblay, décédée subitement l'avant-veille en cette paroisse l'âge de 59 ans. Son service a été célébré par son beau-frère, M. l'abbé Louis Tremblay, prêtre retiré.

Depuis quinze jours, quatre grandes personnes sont mortes subitement, dans la paroisse.

VARIETES

LE GENERAL PETAIN

Ses convictions catholiques.

Le glorieux défenseur de Verdun, comme Foch, Castelnau, et tant d'autres, est un chrétien très pratiquant. Neveu d'un digne prêtre, qui avait fondé deux bourses au collège ecclésiastique de Saint-Bertin, il en fut, avec son frère, un des premiers bénéficiaires. En juillet 1914, il était dans son pays, à Saint-Omer, colonel du 8e régiment d'infanterie. Ses convictions et ses pratiques religieuses bien connues l'avaient empêché de monter plus haut, malgré ses éminentes qualités militaires. Il avait même pris sa retraite quand la guerre éclata. — Il n'y a pas bien longtemps, il se trouvait en gare de Saint-Omer prêt à prendre le train spécial qui devait l'emmener vers Arras. Tout à coup, il aperçoit un de ses anciens condisciples de Saint-Bertin, un prêtre. Alors laissant toute sa suite de généraux et de colonels, il s'avance vers lui, le salue, lui tend la main et cause amicalement avec lui. La conversation terminée, il le quitte en disant bien haut: "Et prie pour moi, je vais en avoir bien besoin!"... On a prié pour lui, lui-même n'a sûrement pas passé un seul jour sans demander à Dieu lumière et force, et la France certes, pas plus que ses soldats, n'a eu lieu de s'en plaindre. Elle ne peut au contraire que s'en féliciter.

(La Semaine de Montpellier).

Le curé de la paroisse de Lynn, Mass., rendait un bel hommage aux Caisse populaires dans la lettre qui suit: "Notre Caisse, dit-il, fait son œuvre au milieu d'une paroisse composée presque exclusivement de familles ouvrières; alors vous comprenez que son capital ne peut s'accroître que par de petites sommes."

Il y a bien en notre ville une dizaine de banques d'épargne très riches qui s'annoncent comme ayant chacune un système des plus profitables, mais ces banques n'arrivent pas à pénétrer partout. La Caisse Populaire est l'œuvre du peuple pour le peuple lui-même. Les leçons de choses sont reconnues comme étant le moyen le plus efficace pour obtenir de bons résultats dans l'enseignement; la Caisse Populaire est la leçon de choses par excellence pour introduire la pratique de l'économie dans les familles de la classe ouvrière. Les enfants de l'école en comprennent vite le fonctionnement, ils y prennent goût et s'y intéressent autant que les parents.

Il faut que les hommes de confiance qui sont les dirigeants d'une paroisse n'aient pas peur de se montrer dévoués et désintéressés pour cette œuvre éminente de bien social moral. J'ai trouvé dans ma paroisse de ces patriotes autant qu'il en fallait pour mener cette œuvre à bonne fin. Ces hommes s'estiment heureux de savoir que l'économie se pratique dans un si grand nombre de familles, là où avant l'institution de La Caisse ce mot économique n'avait aucune signification.

La Caisse Populaire est une association de bienfaisance qui conviendrait aux mères de famille beaucoup plus que n'importe quelle association mutuelle de secours.

La province de Québec a fait, en ces six dernières années, de grands progrès dans l'amélioration des chemins. En 1915, le gouvernement et les municipalités aidées par le gouvernement ont construit 295 milles de chemins macadamisés et 140 milles de routes de gravier, au coût total de près de 42,000,000. Le chemin de Sherbrooke-Dorby de 22 milles de longueur est terminé; il ne reste plus que 14 milles à faire sur la route Lévis-Jackman, et 21 milles de fondations ont été posés sur les 32 milles du chemin Montréal-Québec qui restent à compléter. On compte que ces chemins seront prêts cette année. Les conseils municipaux entretiennent régulièrement de 17,000 à 18,000 milles de chemin de gravier, de terre ou de macadam. Plus de 476 municipalités ont adopté des règlements pour l'entretien des chemins. En ces quelques dernières années, la province de Québec a dépensé plus de 14,000,000 sur les 15,000,000 qui avaient été votés pour la voirie. Plusieurs routes provinciales demandées par les différents districts ont été sérieusement en ce moment l'attention du gouvernement. J.-A. McNell, Secrétaire de l'Association des bons chemins du Dominion.

La scène se passe dans une chambre des fois sa calotte quand il l'a sur la tête. Ça prouve qu'il est classe d'arithmétique. Mlle Fanny, institutrice, apprend à compter aux bambins de six à huit ans.

Mlle Fanny. — Vous allez résoudre un problème, Gaston. Je suppose que trois prunes sont sur cette table. Votre petite sœur en mange une. Combien en reste-t-il?

Gaston. — De petites sœurs? Mlle Fanny. — Voyons, mon enfant; je dis que trois prunes sont sur cette table. Votre petite sœur en mange une. Combien de prunes reste-t-il?

Gaston. — D'abord, y a pas de prunes cette année.

Mlle Fanny. (exaspérée). — Dites, Gaston. Supposez que je vous donne une calotte. Est-ce que vous la sentirez?

Gaston. — C'est pas sûr: papa a une des prunes et s'en va...

Gaston. — Comment? Vous ne comprenez pas ma sœur. Elle ne s'en irait passans en manger une autre.

Mlle Fanny. — Mais je suppose que votre mère soit là et qu'elle l'empêche de la prendre.

Gaston. — Maman ne pourrait pas être là. Elle est partie ce matin pour la ville où elle veut acheter une convulse. Parce que, vous savez, mademoiselle, notre ponde Pipette, elle a onze pousins, et pis des gros. Alors, comme papa a peur qu'ils s'enrhument...

Mlle Fanny. (se bouchant les oreilles). — Taisez-vous, Gaston, ou je vous mets le bonnet d'âne. Je répète: pour la dernière fois: si trois prunes se trouvaient sur cette table, et si votre petite sœur en mangeait une, combien en resterait-il?

Gaston. (marquois). — Il n'en resterait pas... Je mangerais les deux autres.

— Plus il pleut, plus je suis heureux.

— Vous êtes un optimiste?

— Non pas; je suis un marchand de parapluies.

CHERCHANT DU TRAVAIL

Partout les hommes se plaignent du travail; les petits garçons et les petites filles d'écoles ou de bureaux d'affaires même trouvent le travail fastidieux et fatigant, mais ce n'est pas la moitié du travail autant que leur manque de force physique qui rend leur besogne difficile.

Un sang riche, des poumons forts et une digestion hygiénique rendent le travail plaisant en affaires, à l'école, et même à la maison, et si ceux qui se fatiguent facilement — qui ne sont pas malades, mais faibles et nerveux — prenaient justement l'Emulsion Scott pendant un mois et laissaient sa nourriture pure et concentrée leur faire circuler dans leurs artères et leurs veines un sang plus riche — s'ils laissaient restaurer leurs tissus et leurs forces — ils constateraient que le travail est facile, et ils en voudraient avoir encore plus. Insistez pour avoir l'Emulsion Scott.

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 15-35

S. Mont Lapointe, C.R. Ardenis Langlais, L.L.L. Raoul Boissonneault, L.L.

Lapointe, Langlais & Boissonneault

AVOCATS

Bureau à Chicoutimi: Bureau à Roberval:

Edouard R. Roberval-Saguenay. En face du palais de justice, chez M. Eugène St-Pierre.

Le Bureau de Roberval sera tenu par M. Raoul Boissonneault, L.L.L.

S. Mont Lapointe, C.R., de Chicoutimi, se tiendra au bureau de Roberval la première et la troisième du di de chaque mois.

M. Boissonneault se rendra à Hébertville-Station tous les vendredis chez M. Philias Hamel.

6 mai-mars août 1916.

Blanchette & Frère

RUE CARTIER, - - - CHICOUTIMI.

MARCHANDS DE BOIS

De toutes sortes pour construction de bâtisses, etc.

GROS ET DETAIL

Bois sec préparé, pour portes, chaises, meubleries, encadrements, planchers, etc.

Une grande quantité de bardeaux à vendre à des conditions défavorables pour concurrence.

Venez me voir avant de faire vos achats.

Depuis six mois un moulin à préparer le bois a été ajouté à l'établissement ce qui rend les propriétaires en mesure d'avoir toujours en stock, cadres, meubleries, tringles, etc.

Aussi bois de charbonneries et de rizi.

La Compagnie de Pulpe

DE CHICOUTIMI

Successeur de

LA SOCIÉTÉ DES CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS DE CHICOUTIMI

Fabricants de machineries de toutes sortes, pour pulperies, scieries, fonderies, bruyères, etc.

Fondeurs de cuivre et de fonte

Manufacturiers de bonillères et d'engins stationnaires et mobiles, engins à gazoline, etc., machines et outils pour travailler le bois, presses à foin, pompes simples ou doubles, pompes centrifuges, escaliers en fer, clôtures en fer pour cimetières, etc.

Notre atelier de menuiserie est organisé de façon à nous permettre de fabriquer toutes sortes de patens et d'ouvrages en bois, tels que portes, chassies, escaliers droits ou tournants, etc.

Vous ne pouvez faire mieux que nous confier la réparation de vos automobiles. Des ouvriers habiles et experts vous feront promptement des réparations permanentes et judicieuses qui vous permettront de faire de l'automobilisme avec confort et sûreté.

Venez nous voir lorsque vous aurez besoin de quelque chose dans notre ligne et nous nous efforcerons de vous être utiles.

N'achetez que des produits canadiens

En achetant au loin vous donnez votre argent à des étrangers, ce sont eux qui ont le profit sur la vente et les bienfaits de la main-d'œuvre pendant que vos concitoyens ou vos compatriotes n'ont rien à faire.

Nos ateliers sont maintenant ouverts, sous la direction de M. L. G. Carrier, mécanicien en chef de notre compagnie.

La fonderie est également en pleine activité.

NOUS SOLLICITONS VOTRE PATRONAGE

RUE DU HAVRE - CHICOUTIMI

Donnez-vous du confort en épargnant de l'argent

Repassez votre linge à l'Electricité

Un fer électrique dans votre demeure diminue votre travail, donne de meilleurs résultats et surtout ne surchauffe pas vos appartements; vous pouvez vous acheter ce fer de première qualité à nos magasins pour \$2.00

Faites votre cuisine à l'Electricité

Vous pourrez vous procurer le genre de poêle électrique que vous désirerez en vous adressant à nous, au prix du gros. Nous donnons un taux spécial pour le courant électrique au compteur ou à taux fixe suivant la grosseur du poêle.

Faites votre nettoyage avec un nettoyeur électrique VACUUM CLEANER

Pas de poussière en ballayant; ménage considérablement les tapis, nettoie aussi très bien les rideaux et tous les autres objets. Prix spécial pour deux mois.

Faites votre déjeuner à l'Electricité

Rien n'est plus commode et plus économique qu'un tonner et un percolateur à café, pour faire votre déjeuner ou pour "luncher"; toujours prêt, propre et sans chaleur.

Téléphonez, ou encore venez vous-mêmes, voir nos représentants, pour détails.

Nous vendons toujours nos lampes électriques "Mazda" au prix du gros, tel qu'annoncé. PROFITEZ EN.

La Compagnie

D'Eclairage & d'Energie électrique DUSAGUENAY

Caisse Populaire de Chicoutimi

Société Coopérative régie par la Loi des Syndicats de Québec

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: M. F.-X. Gosselin
Vice-Président: M. J. Harvey Brassard.
Secrétaire-Gérant: M. A. Béchard.
Directeurs: Mgr. Eug. Lapointe, R. V. Pare Courtols; MM. D.-V. Merrier, A. Wagnier, J.-G. Carrier, Basile Villeneuve, Eugène Fortier, F.-X. Gosselin, Johnny Brassard, et A. Béchard.

BUREAU PRINCIPAL: Salle de la Fédération Ouvrière, rue Montcalm.

BUREAUX SECONDAIRES: Au Bureau de la Cie des Eaux et de l'Electricité, rue Racine, de la Cie du chemin de fer Roberval-Saguenay, Rue Racine

Le montant des actions est de \$5.00.
La Caisse Populaire paie un intérêt de 3 pour cent sur les moindres dépôts.
La Caisse Populaire prête à des conditions exceptionnelles aux agriculteurs; mais à ses actionnaires ou sociétaires seuls. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire-Gérant, aux directeurs ou aux chefs de Bureaux.

NOTA: La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi garantit 3% d'intérêt supplémentaire sur le montant des actions prises par ses ouvriers dans la Caisse Populaire de Chicoutimi.

La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord

Corporation ouvrière autorisée par charte spéciale le 21 décembre 1912

Société de secours mutuels, de prévoyance, d'économie domestique et sociale et d'organisation du travail.

OBJET DE LA SOCIÉTÉ: protection, défense et développement des intérêts religieux, sociaux et économiques de ses membres.



POU OIRS ET PRER JATIVES
des pl. iétendus pour l'indres ses fins, notamment: d'établir des caisses de secours des coopérations de production et de consommation des écoles techniques et des arts et métiers, des bureaux de placement, etc.

Succursales
à Jonquière, Kénogami, St-Alphonse et Outatouche.

Siège Social: Chicoutimi, Qué.

BUREAU DE PLACEMENT

Tel. Eng.-Qué. 75 L.D. Coin des rues Cartier et Montcalm.

JOSEPH MENARD, Président.
DANIEL E. OUELLET, Secrétaire-Trésorier.
Mgr. EUG. LAPOINTE, Aumônier.

1 522-1028 1916

HOTEL RIENDEAU

Le rendez-vous des canadiens-français

qui visitent la métropole

58 et 60 Place Jacques-Cartier - - Montréal

La cuisine, le service de la table et l'aménagement sont de première classe. L'urbanité du personnel et des propriétaires est bien connu.

Prix raisonnables.

GERVAIS & SAMSON, Propriétaires.

11-15 J. F. O.

POUR LES CULTIVATEURS

Le Marché

Dernières cotations.

Grains et Farines		Sucre d'érable	
Avoine ordinaire 34 lbs.	0 53	0 60	
Orge ord. par 48 lbs.	0 80	0 90	
Orge à Dreche.	0 60	0 65	
Blé d'Inde.	0 00	0 50	
Sarrasin.	1 15	1 10	
Pois.	2 00	3 00	
Fèves.	4 50	4 75	
Farines:			
Patente d'hiver.	6 00	4 50	
Patente Man.	7 00	7 25	
Straight Roller.	6 00	6 20	
Extra.	6 00	6 75	
Superfine.	6 00	5 00	
Prix en gros			
Far. boulanger avar. bl.	6 50	6 60	
Patent Hung. 98 lbs.	3 35	3 45	
Pat. fortes à levains.	3 00	3 10	
Patent d'Ontario.	2 85	2 90	
Straight Roller.	2 66	2 60	
Extra.	2 35	2 35	
Superfine.	2 20	2 20	
Pine.	2 10	2 10	
Son. par 100 lbs.	1 10	1 15	
Gru blanc.	1 75	1 85	
Moulée d'avoine.	1 85	2 05	
Avoine roulée.	2 75	2 75	
Barley.	3 00	3 25	
Farine de blé d'Inde.	1 80	1 85	
Provisions			
Beuf salé mes 200 brl.	25 00	26 00	
Lard short cut brl.	34 00	34 00	
Lard clear Back.	33 50	35 50	
Clearfat.	30 00	32 50	
Saindoux canadien.	3 40	3 50	
" composé, seau.	3 00	3 10	
Porc abattu, p. 100 lbs.	15 00	15 50	
Cottolene seau 20 lbs.	0 12	0 00	
" tin. 10 lbs.	0 12-1-4	0 00	
" tin. 5 lbs.	0 11-3-8	0 13-7-8	
" tin. 3 lbs.	0 12-1-4	0 14-3-4	
Saindoux chaudière 3 lbs.	0 00	0 17-1-2	
" 5 lbs.	0 00	0 17-3-8	
" 10 lbs.	0 00	0 17-3-4	
Petit jambon.	0 19-1-2	0 20	
Gros.	0 17-1-2	0 18-1-2	
Pic-Nics.	0 16	0 16	
Epaules roulées.	0 16	0 16	
Bacon.	0 19	0 22	
Produits de la ferme			
Beurre:			
Frais de laiterie.	0 20	0 30	
Crémierie choix.	0 33	0 33	
Second choix.	0 31	0 31	
Fromage:			
Coloré, vieux.	0 00	0 20	
Nouveau, coloré.	0 00	0 19	
Divers:			
Oufs frais.	0 27	0 27	
" ordinaires.	0 25	0 25	

Nous avons besoin d'un agent de confiance

Dans tout district ou ville d'importance du Québec.
Tout territoire sera réservé à l'agent compétent.
Nous payons une très haute commission et fournissons les annonces sous une forme attirante.
Notre superbe liste de spécialité bati-
ves pour 1916-1917 est prête. Elle con-
tient la nouvelle frambaise à plusieurs
recettes SAINT REGIS, la pomme fa-
meuse McINTOSH, etc.

STONE & WELLINGTON

Épinières de Fort Hill (Établies en 1837)

Toronto, Ontario.

126 22 juin 7 sept.



5c EN VENTE PARTOUT
LE PAQUET

LE MEILLEUR TABAC CANADIEN

est sans contredit le populaire tabac

ROSE QUESNEL

Il est pur, ne brûle pas la langue, et son arôme caractéristique fait les délices de tous les amateurs.

Refusez les imitations et insistez pour obtenir le véritable ROSE QUESNEL.

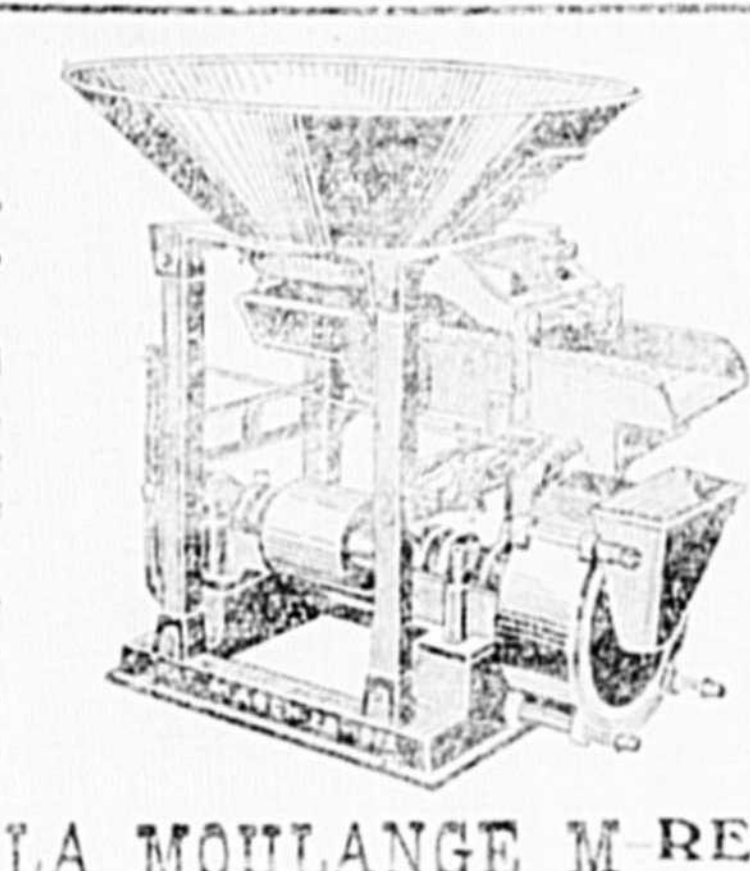
La ROSE sur chaque paquet vous protège contre les imitations.

ROCK CITY TOBACCO CO., Limited, QUEBEC, Qué.



LE Silo Vert

Pourquoi est-il le mieux fait, le plus sûr, le mieux fini, le meilleur ?
Pourquoi notre système de portes avec échelle n'est-il pas d'égal sur le marché ?



LA MOULANGE M RE

Notre catalogue traitant de la culture du blé d'Inde, depuis sa mise en terre jusqu'à sa mise en silo vous le dira.

Est la seule qui vous donnera une aussi bonne mouture que les moulages de pierre et plus de rendement avec le même pouvoir.

Catalogue gratis envoyé sur demande.

La Fonderie de Plessisville

PLESSISVILLE, QUE.

jus 25 mai 1916

VAL-RACINE

200 EMPLACEMENTS A VENDRE

VAL-RACINE- Près du moulin des Bucherons, à un demi-mille de la limite ouest de la ville de Chicoutimi, sur le Saguenay.

Beau Site

A proximité du chemin de fer et de la navigation. Eau abondante et pure. Bois de chauffage à bon marché. Taxes minimales. Ecole dans la localité. Emplacements d'Eglise et d'Académie marqués et réservés.

Conditions faciles. S'ADRESSER AU

1 an 18 avril 1916

Notaire Maltais

Rue Carrier,

Chicoutimi.

La Cie Générale du Port de Chicoutimi

ENTREPOSEURS ET COURTIERES MARITIMES
ARIMEURS ET EXPEDITEURS

ASSURANCE MARITIME

Adresse Télégraphique:

"Speed" Chicoutimi

Code A.B.C. 58me Edition

Rue Racine,

Chicoutimi, Qué.

Canada

Lot à vendre

MISTASSINI

Le lot No 34, Canton Pelletier, rang Mistassini, contient 153 acres de bonne terre, bien cultivable et beau. 110 de bois de commerce, entre autres l'épinette blanche et rouge, du mélèze et du merisier. Dix-sept arpents défrichés et en parfait état de culture ont été ensemencés avec la graine de foin. Situé sur les bords de la Rivière au Foin, à proximité de la fromagerie ce lot est patentié et les titres sont parfaits. Conditions faciles, s'adresser à

ACHILLE MOREAUX

St-Michel de Mistassini.

J.N.O. 20 avril 1916.

Jos. Paquet

EPICERIE DU BON MARCHÉ

Assortiment complet d'épicerie de choix. Primeurs de la saison. Fruits, liqueurs douces, tabac, cigares, cigarettes.

Provisions de toutes sortes. Une visite est sollicitée.

1 an mai 1916

ABONNEZ-VOUS AU 'Progrès du Saguenay'

Aux Conseils Municipaux et aux Commissions Scolaires

Aux Conseils municipaux et Commissions scolaires.

Nous achetons les débentures de municipalités, payables à terme fixe ou par paiements partiels.

Le système de paiements partiels permet aux municipalités de s'acquitter d'une partie de leur dette et de diminuer le montant de l'intérêt, tous les ans.

Nous donnons des renseignements gratuits.

Tel. Main 4563. Correspondance en français. Conservez notre adresse.

Canadian Bonds Co.

180 St-Jacques, - Montréal

mois, 15 juin-31 août.

Charbon! Charbon!

"Connell's Anthracite Coal" CHARBON DE 1ère QUALITE "Anthracite américain" Stove Egg and Grate

.. \$8.45 .. la tonne F. O. B. Chicoutimi.

Pliez vos commandes de suite, le charbon se fait rare et la livraison difficile.

Pour plus amples informations s'adresser à

Geo. P. Marcotte, IMPORTATEUR

Roberval, P. Q.

FORCE

avec des Bananes et de la Crème

Sunny Jim dit:

"Dans un plateau de flocons dorés croustillants de 'FORCE', tranchez une banane ferme, bien mûre—ajoutez-y du sucre et de la crème—et vous avez là un vrai REPAS qui nourrit et qui sustente. Pour les gens qui n'aiment pas à faire un gros déjeuner cette combinaison fournit une nourriture très succulente et de digestion facile."

Assurez-vous que la banane soit mûre à point—c'est alors que l'amidon se trouve changé en "sucre," à la manière dont le procédé de cuisson avec du malt dans la "FORCE" convertit la fécule du blé en éléments faciles à digérer.

Essayez vous-même de la "FORCE" et des bananes. Laissez-en avoir aux enfants. Vous verrez comme on aimera cela.

Prix 15c

Ca vaut cela

Préparée par La Compagnie H-O, Hamilton, et en vente partout par les bons épiceries.

VIGORA

REND LA VIGUEUR AUX CHEVAUX

"VIGORA" purifie le sang, rétablit la santé, rend le poil lisse et brillant, c'est le remède contre le soûle, la toux, la gourme les vers, les maladies de la peau etc.

Prix: 50 cents la bouteille

En vente partout

Pour renseignements, s'adresser à J. B. MORIN, Pharmacien en Gros, QUEBEC, CANADA.

Maison à vendre aux Terres Rompues

Une bonne maison, avec hangar, étable et emplacement d'un arpent carré. Propriété voisine de celle de M. Joseph Villeneuve. Conditions faciles.

S'adresser à Théophile COTE, Ste-Anne.

5 fois, 8 juin-6 juil

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

MOISSONNEURS DEMANDES

ON A BESOIN DE MILLIERS DE MOISSONNEURS POUR AIDER A FAIRE LA RÉCOLTE DANS L'OUEST.

Bons gages et excellentes positions dans les fertiles régions desservies par le CHEMIN DE FER CANADIEN-NORD

\$12.00 POUR ALLER A WINNIPEG

Plus un demi cent par mille pour toutes les stations situées au-delà de cette ville.

Pour le retour, un demi-cent par mille jusqu'à Winnipeg, plus \$18.00

TOUT LE VOYAGE SE FAIT PAR LA VOIE DU CANADIEN-NORD

Nous annoncerons plus tard la date et l'heure du départ des trains d'excursion.

Pour plus amples informations adressez-vous à l'agent du chemin de fer Canadien-Nord le plus rapproché ou au département du trafic voyageur, Montréal ou Toronto.

OVIDE GUAY

Plombier Ferblantier Couvreur

Posage d'appareils de chauffage à air chaud à la vapeur et à eau chaude

Tous genres d'ouvrage, en Cuivre, Ferblanc, Tôles Galvanisées

Tôle Noire, Dalles, Dalles et corniches en tôle.

Tout ouvrage sera exécuté sous le plus court délai

RUE RACINE, Téléphone, Local 166 CHICOUTIMI.

ATTENTION!

Nous venons de recevoir un assortiment complet de chaussures, à la dernière mode, pour hommes, femmes et enfants que nous vendons bon marché.

Nous nous occupons toujours de réparations de chaussures, qui sont faites avec soin et promptitude.

SELLERIE

Notre assortiment de harnais est toujours des plus variés, harnais de luxe et de travail pour tous les goûts. Nous gardons toujours en magasin toutes les pièces pour attelage, nécessaires aux charretiers, cultivateurs, etc., que nous vendons séparément.

Nous sommes en mesure de faire toutes les réparations de harnais dans un très court délai, grâce à une nouvelle machine perfectionnée, dont nous venons de faire l'acquisition.

THOMAS ABEL

RUE RACINE, - CHICOUTIMI.

En face de la Banque Molson.

Commandes par la poste acceptées avec soin.

Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé.....\$500,000.00

Actif du Fonds de Pension, le 30 juin, 1916 \$571,994.60

L'année du million

PROGRESSION DE LA COMPAGNIE JUSQU'AU 30 JUIN 1916

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
31 déc. 1909	48	1,880	5,305	\$16,461.94
31 " 1911	224	14,228	30,910	170,870.80
31 " 1913	349	24,492	47,957	431,745.81
31 " 1915	455	32,155	61,468	772,698.99
30 juin 1916	483	33,536	63,943	871,994.60

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront LES PREVOYANTS DU CANADA, lorsque le temps de payer les rentes sera venu

ANTONI LESAGE, Gérant-Général.

Bureau-Chef: 126, rue Saint-Pierre, Édifice "Dominion", Québec.

Bureau à Montréal: Chambre 22, Édifice "La Patrie", Agents à Chicoutimi:

Melle Marie-Louise Desbiens

J.-SIMON LAFOREST, Rue Racine, Chicoutimi.

LES ABEILLES

UN ESSAI EN TÊTE D'OMPRE PAR
UN VIEUX CHASSEUR

Il me fallait venir à Chicoutimi pour m'intéresser à l'apiculture, et voilà que je suis épris d'amour presque passionné pour ces gentilles abeilles, dont le travail intelligent me fascine. Le spectacle auquel j'ai eu l'occasion d'assister récemment m'a tellement ému que je ne puis renoncer au plaisir d'en faire bénéficier les lecteurs du "Progrès du Saguenay". La semaine, j'ai à travailler ferme et dur car je suis à l'aurore de ma carrière et un début demande toujours une somme considérable d'efforts; et lorsque le dimanche arrive, je suis heureux de la saluer comme jour de repos. D'habitude, je parcoure la ville d'une extrémité à l'autre admirant Chicoutimi sur toutes ses faces; ses édifices, ses rues, le sillon d'argent qui coule à nos pieds, majestueusement et qui fait l'admiration de tous les voyageurs étrangers qui viennent chercher dans notre ville du pittoresque, et qui s'en retournent, tous enchantés et réjouis d'avoir pu contempler les sites dont la Providence, dans sa grande bonté, nous a dotés. Ce dimanche, je marchais donc tranquillement, laissant aller mes regards sur tout ce qui pouvait les attirer, tout en respirant à pleins poulmons l'air embaumé et sain de ma ville d'adoption. Je me trouvais en face de la "Vieille Maison" un petit coin superbe que chacun se plaît à admirer et qui, comme me dit un passant bien renseigné, a donné l'hospitalité à bien des gens de haute condition, au délégué apostolique Mgr Falconio, à Lord et Lady Aberdeen et nombres d'autres.

Mon attention fut attirée tout à coup vers un de ces nombreux peupliers qui protègent de leur ombrage "La vieille maison". Un jeune homme était grimpé à la tête de l'arbre et sans respect pour le jour du sabbat, était à couper avec une égoïne une forte branche. Je m'approchai et on m'expliqua qu'un populaire essaim d'abeilles, sentant la pluie prochaine, avait quitté la ruche mère et était allé se percher à la tête de l'arbre. Il fallait couper la branche, la laisser tomber à terre, la secouer sur un drap blanc placé à la porte d'une ruche nouvelle; et si la reine indispensable au bonheur du foyer était bien là, le nouveau domicile serait réintégré. L'apiculteur propose et les abeilles, souvent entêtées, disposent, et c'est ce qu'elles firent en cette occasion: Malgré l'habileté et l'expérience bien visible de l'opérateur, l'essaim ne suivit pas la règle ordinaire et à la surprise de tous, il se détacha de la première branche et plus près du ciel encore, il s'accrocha de nouveau.

Grimper à cette altitude était impossible. Les branches semblaient freles, ne pouvaient supporter le poids d'un homme. On réquisitionna toutes les échelles des voisins. Aucune n'était assez longue. On courut à l'Hôtel-de-Ville, tout-à-côté, emprunter les échelles du service

d'incendie; même résultat. Le dernier coup de la messe sonnait, et il fallut abandonner le travail, renoncer à tout. Et la propriétaire de ce bel essaim, la charmante pionnière de l'industrie apicole dans le comté de Chicoutimi, quitta à regret le champ d'opération où elle éprouvait un premier échec, après avoir victorieusement hiverné quatre ruches en siles, à la grande surprise de tous les apiculteurs de la Province. Après la messe, nouveaux efforts, l'on essaya d'arroser les abeilles; c'était les forcer à descendre de leur piédestal. Hélas! elles étaient si haut perchées que l'eau, dirigée d'une main ferme et pleine d'expérience, ne put les atteindre. Si j'avais ma carabine, dit un vieux chasseur très bien connu dans cette région, il me semble qu'il y aurait possibilité de couper la branche; et chacun de sourire ironiquement. Le Dr S. vint à la rescousse et offrit sa carabine pour la circonstance, une 30-30, mais il avoua en souriant n'avoir qu'une unique balle pour l'essai, croyant que le "vieux chasseur" reculerait et trouverait quelques raisons pour ne pas tenter le coup. La branche mollement se balançait sous une chaude brise de juin, et chacun pouvait voir que le coup était assez difficile à tenter. Si Guillaume Tell ou Comeau de la côte Nord avaient été dans les alentours, aucun doute qu'ils n'eussent réussi du premier coup à couper cette branche, mais malheureusement ils n'y étaient pas. "Le vieux chasseur" accepta de tenter le coup. Les gens revenaient de la messe, se groupaient sur le trottoir pour savoir ce qu'il y avait d'insolite. Les persiennes des résidences de la rue Cartier s'ouvraient, pour permettre aux occupants de suivre cet essai, nouveau pour tous. J'avais souvent entendu parler de ce "vieux chasseur" qui était devant moi et qui semblait à ce moment indécis; c'était une question de réputation; là, pas de milieu, riser juste c'était confirmer bien des histoires, mises en doute; manquer son coup, c'était le triomphe des incrédules. Le vieux examinait sa carabine qui avait été taillée légèrement avec un coup de couteau et je pensais: "il va dire que la cartouche ne vaut rien". De temps en temps, il s'éloignait de l'arbre, semblait chercher un endroit propice pour tirer; après avoir bien examiné son but, il s'éloigna de cent pas bien comptés du peuplier, lança un nouveau regard souriant vers la branche surchargée, prête à se rompre sous le poids de 70,000 abeilles, compta encore cinquante pas s'éloignant toujours et perdant pour nous, autant de chances de succès. La plus intéressée des spectatrices semblait portée à pleurer. Elle n'en eut pas le temps. Je vis lever la carabine et la branche était coupée par l'unique balle, à deux pouces au-dessus de l'essaim qui venait tomber, comme les oeufs de Perrette, mais avec un tout autre résultat, en face de la ruche vide; ce fut un tonnerre d'applaudissements. L'essaim était sauvé et aussi la réputation dont j'ai douté plus de "vieux chasseur".

Reine en tête, les 70,000 abeilles, spectacle que je n'oublierai jamais, se précipitèrent vers la ruche et recommencèrent de suite le travail intelligent pour lequel elles ont été créées, la production de miel et de cire. Xgou-rerai-je?

Un TEMOIN.

ANOS LECTEURS ET ANNONCEURS

Nous prions les uns et les autres d'excuser les imperfections de notre dernier numéro.

C'est le premier travail de notre nouvelle presse, et il se ressent un peu de surmenage imposé par toute nouvelle installation.

Un peu de patience, s'il vous plaît, et nous aurons bientôt mis toute chose au point.

A VENDRE

A St-Henri de Taillon une belle propriété contenant une place de commerce et une ferme de 150 acres dont 75 sont faites à la charrue.

La place de commerce comprend un magasin, une maison de pension, une maison privée et des dépendances. Le tout est moderne, bien fini, dans un bon poste pour le commerce et tout près de l'église.

La ferme comprend tous les bâtiments nécessaires pour les moissons de toutes sortes etc. L'acheteur pourra acquérir le tout ou une partie à des conditions très avantageuses. S'adresser aux propriétaires.

Alfred RENAUD & FILS.
St-Henri de Taillon.
Lac St-Jean.

2 fois 20-27 juillet.

La Caisse de Petite Economie DE CHICOUTIMI

Bureau-chef: Rue Racine. Ch. Courty.
Heures de Bureau: Tous les jours de 9 hrs. à 11. de 2 hrs. à 4 p.m.
Le mercredi soir, de 8 hrs à 9 p.m.
Le dimanche, de 3 à 4 p.m.
Secours à Chicoutimi-Cuest: chez le R. E. P. P. Audistat.
Heures de Bureau: Tous les jours de 2 hrs. à 4 hrs. p.m.
Autres succursales à St-Anne de Chicoutimi, St-Fulgence, Jonquière, Hébertville village et Station, St-Jérôme, Roberval, St-Fabien, St-Méthode, Normandville, Malbois, Pointe au Pic, etc.
Nous payons un intérêt annuel de 3% sur tous dépôts de \$100.00 et plus.
A. RICHARD
Gérant



A VENDRE

Maison avec magasin et vastes hangars. Sur la RUE RACINE au centre de la ville, près de l'Académie Commerciale.

Excellent poste de commerce. Prix modéré.

S'adresser au
Procureur
du Séminaire

Bois de chauffage

C'est le meilleur temps pour faire votre provision de BOIS DE CHAUFFAGE.

Nous recevons toutes les semaines des cargaisons de BOULEAU et de MERISIER de trois pieds.

Nous avons toujours en mains du bois sec.

Bois de construction

Nous gardons et manufacturons tous les bois de construction, que nous vendons à bonnes conditions. Nous vendons également

Portes et fenêtres, Bardeaux,
Moultres, Bois blanchi, etc.

Matériaux de construction

Ciment, Papier à couverture, toile ondulée, lattes métalliques, angles d'acier pour enduits, Peinture, la meilleure sur la marché, Etc., etc.

Quincaillerie et plomberie générales.

Une visite est sollicitée.

Henri Jalbert.

A LA MODE

Nous continuerons notre grande vente commencée lundi dernier car nous avons décidé d'écouler entièrement les lignes annoncées dans notre circulaire nous donnerons cette semaine encore, un escompte de 10% sur toute marchandise qui n'est pas offerte dans notre annonce.

Ayez soin de le demander.

L.-H. CARRIER

RUE RACINE, CHICOUTIMI

LA CIE MASSIGOTTE & TREMBLAY

RUE RACINE - CHICOUTIMI

Nous vous offrons à des prix défiant toute compétition, un assortiment considérable et très varié de tweeds, étoffes à robes, chapeaux, chaussures, tapis et lainages de toutes s

Nous vendrons les chapeaux de tous genres à 50% de réduction et les chaussures à 25 pour cent de réduction.

Pour argent comptant seulement

Toujours en mains; grains et graines de semence, plâtre à terre, etc.

Huile de charbon à 14 1/2 cents en drums ou en quarts.

Le Magasin Lepage



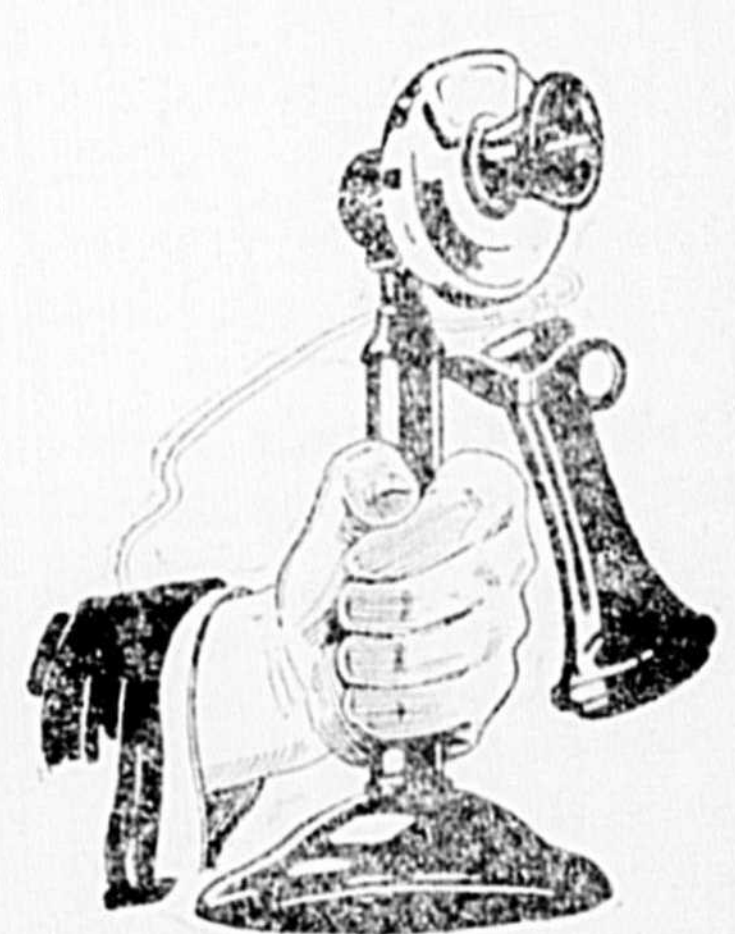
Où vous êtes toujours certain d'acheter les meilleures marchandises au meilleur marché possible.

Notre devise "Satisfaction d'abord, satisfaction ensuite et satisfaction toujours" vous garanti nos marchandises.

Quelque soit l'article que vous ayez acheté de nous, si vous n'êtes pas pleinement satisfait nous vous rembourserons avec plaisir.

Nos prix sont les plus bas, sans exception.

Venez voir nos chaussures.



TELEPHONEZ-NOUS
POUR NOS PRIX

Une attention spéciale est accordée aux commissions faites par les enfants.

AG. LEPAGE

RUE RACINE, - (Près de la Patinoire) - CHICOUTIMI.

J.-R. TREMBLAY

Arpenteur-
géomètre
B. Sc. A. A. S.

Bloc Claveau
CHICOUTIMI

1 an Jan. 10. Casier postal 203

ASSURANCE-VIE

La "Sun Life
du Canada"

Occupe le sommet de
l'assurance-vie.

CONSULTEZ-MOI AVANT DE
PRENDRE UNE POLICE
D'ASSURANCE

Ad. TREMBLAY

Gérant du district

RUE RACINE - CHICOUTIMI

Lisez toutes les pages
du "Progrès du Saguenay". Elles sont intéressantes.

Habilllements "Progres" sur mesure



NOUS NE VENDONS QUE
POUR ARGENT COMPTANT

Fonds de magasin
DE ROBERVAL

HABILLEMENTS

Il faut vendre la balance de ces habillements DEUX SEMAINES

L'assortiment est encore complet et les prix sont de

\$4.95 à \$9.50

VENEZ VOIR!

PROVISIONS ET EPICERIES

NOUS VENONS DE RECEVOIR UN CHAR DE FARINE PREMIERE QUALITE

Farine spéciale pour pain..... \$3.10

Fil à lier, pure manille, 650 pieds. Prix 14c la livre.

Nous recevons chaque lundi soir du beurre frais de laiterie, 32c la livre.

LA CIE GAUDREAU & GAGNON

Nous faisons les habits sur mesure dans un délai de 6 jours